

# Bulletin Numismatique

## Mars 2021

Éditeur : [cgb.fr](http://cgb.fr) • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU  
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix  
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : [presse@cgb.fr](mailto:presse@cgb.fr)

[cgb.fr](http://cgb.fr)

## SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE  
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 NOUVELLES DE LA SENA
- 8 LES BOURSES
- 9 HORS-SÉRIE N°2,  
RENCONTRES NUMISMATIQUES DE LA SENA  
CONSACRÉES À LA NUMISMATIQUE CELTIQUE
- 10-11 LE COIN DU LIBRAIRE,  
CATALOGUE DES MONNAIES ROMAINES
- 12-15 LE COIN DU LIBRAIRE  
RECHERCHES NUMISMATIQUES  
SUR L’EMPEREUR PERTINAX
- 16-17 RÉSULTATS LIVE AUCTION BILLETS FÉVRIER 2021
- 18-19 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION MARS 2021
- 20-21 ATELIER DE SERDICA, D’AURÉLIEN À PROBUS :  
INTERPRÉTATION DE LA PONCTUATION D’EXERGUE
- 22 4E ATELIER ORIENTAL DE PROBUS :  
UN UNICUM DE TRANSITION
- 24-27 MONNAIES ARDENNAISES CONTREFAITES :  
LE MYSTÈRE DE ROK
- 28-29 MONNAIES ROYALES INÉDITES, LE QUART D’ÉCU  
DIT « AUX TROIS COURONNES DE LOUIS XV »  
FRAPPÉ EN 1715 À MONTPELLIER (N)
- 29 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 30 1 FRANC ARGENT NAPOLÉON TÊTE LAURÉE  
VARIÉTÉ SANS LE PETIT LOSANGE  
APRES EMPEREUR
- 31 NEWS DE PCGS EUROPE
- 32-33 LE CHOIX D’UN DOMAINE DE COLLECTION
- 34-36 LA MONNAIE DE UN FRANC AU TYPE SEMEUSE  
DE 1898 A 1920
- 37 JETONS ARGENT DES ÉTATS DE CAMBRAI  
SÉRIE « DVLCIVS VIVIMVS »
- 38-40 UNE MÉDAILLE PATRIOTIQUE  
LEYSSARD (1790)
- 41-43 SPECIMENS BANQUE DE FRANCE...  
QUE D’O ! QUE D’O !
- 44 NOS ÉDITIONS

## ÉDITO

La vente consacrée spécialement à l’œuvre du graveur Robert Armanelli fut un véritable succès. Lors de la dispersion des lots, la communauté des collectionneurs et amateurs de bibliophilie était au rendez-vous dès 14h00 (heure française) pour se disputer les quelque 196 lots. Vous l’aurez compris, cette vente était l’unique occasion d’acquérir un des documents de ce prestigieux ensemble. Le catalogue fera date et restera comme un témoignage historique de cet artiste. Les résultats de la vente parlent d’eux-mêmes : 97,96 % de billets vendus en première phase. Les estimations souvent dépassées prouvent que la demande est bien présente et que le marché du billet poursuit sa consolidation. Encore une fois, la numismatique que nous proposons à la vente ne profite d’aucune bulle artificielle et n’en crée pas davantage. Les prix réalisés sont le reflet d’un marché solide. Cet ensemble composé d’essais de gravure, d’épreuves sur papier simple ou fiduciaire ou de photographies méritait l’organisation d’une vente unique et l’édition d’un catalogue en hommage au travail réalisé par le graveur Robert Armanelli.

Les ventes aux enchères s’enchaînent, et c’est également avec plaisir que nous attirons votre attention sur un monument de la numismatique actuellement à la vente. Je veux parler du **demi-henri d’or à la Gallia d’Henri II** frappé à Paris. Son pedigree prestigieux est à la hauteur de la rareté de cette monnaie, puisqu’il s’agit ni plus ni moins de l’exemplaire vendu par Christie’s le 6 octobre 1987 lors de la dispersion de la collection Pflieger (Gallia collection). Avec seulement trois ventes depuis 1928, il s’agit de l’une des monnaies les plus rares de la numismatique française. Cet exemplaire manque aux collections nationales. Nous sommes heureux de présenter cet exemplaire à la vente, au même titre que les 614 autres lots qui composent cette vente. Dans l’attente des résultats, nous préparons déjà les prochaines ventes et restons à votre disposition. N’oubliez pas que nous nous déplaçons en France et à l’étranger pour prendre en dépôt le ou les billets et monnaies que vous souhaiteriez nous confier à la vente.

Joël CORNU



## CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - AcSearch - The Banknote Book - Bidder.ch - Bidinside - Jean-Luc BINARD - Yves BLOT - Laurent BONNEAU - Christian BRYON - Christian CHARLET - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPART - Joël CORNU - Philippe CORNU - Jean-Marc DESSAL - [Emax.bid](http://Emax.bid) - Olivier GUYONNET - Heritage - Numisbids - PCGS - the Portable Antiquities Scheme - Monsieur QUINIOU - Laurent SCHMITT - la Séna - Sixbid - Stack’s Bowers Galleries - Thomas Numismatics - Christophe VERONESI - Wikipédia - Youtube

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : [http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html).

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

# HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE  
DE NEW YORK EN JANVIER 2021,  
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR  
**\$ 18.600**



VENDU POUR  
**\$ 16.800**



VENDU POUR  
**\$ 38.400**



VENDU POUR  
**\$ 10.800**



VENDU POUR  
**\$ 21.600**



VENDU POUR  
**\$ 38.400**



VENDU POUR  
**\$ 14.400**



VENDU POUR  
**\$ 14.400**



VENDU POUR  
**\$ 10.200**



VENDU POUR  
**\$ 18.000**



VENDU POUR  
**\$ 21.600**



VENDU POUR  
**\$ 8.400**

Contact aux Pays-Bas :  
Heritage Auctions Europe  
Jacco Scheper : [jaccos@ha.com](mailto:jaccos@ha.com)  
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :  
[Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr](mailto:Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr)  
Tél. Paris 01 44 50 13 31



**www.ha.com** DALLAS - USA

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n’hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

**LES VENTES****À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s’organiser à l’avance afin d’ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l’onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

[http://www.cgb.fr/live\\_auctions.html](http://www.cgb.fr/live_auctions.html)

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

**cliquez ici**

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

**cliquez ici**

**OFFRE SPÉCIALE REHOLDER 35E ANNIVERSAIRE**

1 JANVIER 2021 - 31 MARS 2021

**PCGS EUROPE FÊTE LES 35 ANS DE PCGS!  
PARTICIPEZ À QUELQUE CHOSE DE SPÉCIAL CHEZ PCGS.**

*Célébrez le 35e anniversaire de PCGS et certifiez vos objets de collection en profitant de cette offre à durée limitée.*

- Les certificats du 35e anniversaire de PCGS sont gratuits pour le service Reholder.
- Toutes les nouvelles coques PCGS sont dotées de la technologie anti-contrefaçon NFC.
- Le service Reholder avec le Gold Shield est à seulement 12€.

**Les certificats du 35e anniversaire de PCGS sont aussi disponibles pour les autres services pour 7€.**

*Visitez [PCGSEurope.com/Specials](http://PCGSEurope.com/Specials) pour plus d’information ou contactez-nous directement!*



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.Cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel ([contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : [http://www.cgb.fr/salons\\_numismatiques.htm](http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm).

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

## DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

## LES DIFFÉRENTS

### DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU  
P.D.G de CGB Numismatique Paris  
Monnaies modernes françaises - Jetons  
[j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr)



Nicolas PARISOT  
Département antiques  
(romaines, provinciales et gauloises)  
[nicolas@cgb.fr](mailto:nicolas@cgb.fr)



Marie BRILLANT  
Département antiques (romaines)  
[marie@cgb.fr](mailto:marie@cgb.fr)



Arnaud CLAIRAND  
Département royales françaises  
(carolingiennes, féodales, royales)  
et mérovingiennes  
[clairand@cgb.fr](mailto:clairand@cgb.fr)



Pauline BRILLANT  
Département monnaies du monde  
monnaies royales  
[pauline@cgb.fr](mailto:pauline@cgb.fr)



Alice JUILLARD  
Département médailles  
[alice@cgb.fr](mailto:alice@cgb.fr)



Marielle LEBLANC  
Département euros  
[marielle@cgb.fr](mailto:marielle@cgb.fr)



Laurent VOITEL  
Département  
monnaies modernes françaises  
[laurent.voitel@cgb.fr](mailto:laurent.voitel@cgb.fr)



Benoît BROCHET  
Département  
monnaies modernes françaises  
[benoit@cgb.fr](mailto:benoit@cgb.fr)



Laurent COMPAROT  
Département monnaies du monde  
et des anciennes colonies françaises  
[laurent.comparot@cgb.fr](mailto:laurent.comparot@cgb.fr)



Jean-Marc DESSAL  
Responsable du département billets  
[jm.dessal@cgb.fr](mailto:jm.dessal@cgb.fr)



Agnès ANIOR  
Billets france / monde  
[agnes@cgb.fr](mailto:agnes@cgb.fr)



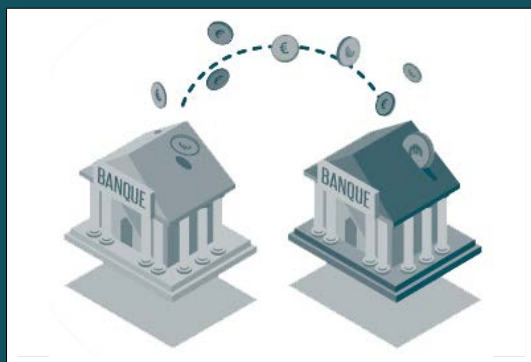
Fabienne RAMOS  
Billets france / monde  
Organisation des ventes  
et des catalogues à prix marqués  
[fabienne@cgb.fr](mailto:fabienne@cgb.fr)

## DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

### UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



#### RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



# 0

## FRAIS DEMANDÉS LORS DE LA MISE EN VENTE

### UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](http://Numisbids), [Sixbid](http://Sixbid), [Bidinside](http://Bidinside), [Emax.bid](http://Emax.bid), [Bididr.ch](http://Bididr.ch).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site [Cgb.fr](http://Cgb.fr) accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](http://AcSearch).

### CGB ÉTAIT PRÉSENT À



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2021



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

*(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)*

<p><b>Live Auction mars 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 09 janvier 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 09 mars 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction avril 2021</b> Date limite des dépôts : samedi 27 mars 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 27 avril 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction juin 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 17 avril 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 15 juin 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction juillet 2021</b> Date limite des dépôts : samedi 26 juin 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 27 juillet 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

*(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)*

<p><b>Live Auction Billets avril 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 08 janvier 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 06 avril 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction Billets mai 2021</b> Date limite des dépôts : vendredi 26 mars 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 11 mai 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction Billets juillet 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 avril 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 06 juillet 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction Billets août 2021</b> Date limite des dépôts : vendredi 18 juin 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 10 août 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>

**E**n raison des conditions sanitaires et en fonction des ordonnances prises en application de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 sur l'urgence Covid-19, nous effectuerons l'Assemblée Générale de la SENA du 5 mars 2021 en distanciel, à 18 heures précises.

Si vous souhaitez participer à cette Assemblée Générale et que vous n'avez pas encore reçu les informations nécessaires (codes de connexion, pouvoir, rapports moral et financier), nous vous invitons à adresser le plus rapidement possible un courriel à : [president@sena.fr](mailto:president@sena.fr)

*La SENA*





Numismatics  
Paris

# Excellent

TrustScore 4,9/5

More than 5000 reviews



# THOMAS<sup>®</sup>

## NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

[www.thomasnumismatics.com](http://www.thomasnumismatics.com)



**V**u les circonstances et en raison du confinement qui touche actuellement le monde dans son ensemble, il est illusoire de vouloir fournir un calendrier des événements qui reste pour le moment sans utilité.

**cgb.fr**

**DÉPOSEZ VOS MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS ET BILLETS DE COLLECTION AUPRÈS DE CGB TOUT EN RESTANT CHEZ VOUS !**

**N**ous vous proposons désormais diverses solutions d'acheminement des monnaies, billets, médailles ou jetons que vous souhaitez nous confier, depuis votre domicile jusqu'à nous, sans sortir de chez vous. Il peut s'agir de monnaies ou de billets pour les boutiques en ligne à prix fixe ou pour les enchères. La demande actuelle des acheteurs est très fortement soutenue, c'est donc le moment de valoriser vos doubles ou l'intégralité de votre collection. Outre la prise de rendez-vous en nos bureaux parisiens du 36 rue Vivienne (2<sup>e</sup> arrondissement), vous avez également la possibilité de faire retirer les lots directement à votre domicile, soit par correspondance, soit via la visite de l'un de nos collaborateurs.

**Déposer via notre transporteur, DHL Express**

La procédure est simple et efficace et vous permet de nous adresser en toute sécurité les lots que vous souhaitez déposer pour vente via notre transporteur spécialisé, DHL Express. Les envois sont entièrement assurés par CGB et le temps de livraison entre le passage du coursier à votre domicile/bureau et nos locaux du 36 rue Vivienne est de moins de 48 heures. Il ne faut donc pas hésiter à nous solliciter dès maintenant si vous souhaitez mettre en vente des monnaies, billets, médailles ou jetons à l'adresse [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr) ou auprès de la personne en charge de vos dépôts habituels (<https://www.cgb.fr/equipe.html>).

**Convenir d'un rendez-vous avec l'un de nos collaborateurs**

Si vous souhaitez qu'un de nos spécialistes se déplace à votre domicile pour évaluer votre collection en vue de la déposer à CGB, n'hésitez pas à prendre contact avec Joël Cornu : [j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr) Nous organiserons notre passage à partir de la mi-mai mais pouvons dès à présent convenir d'un rendez-vous afin d'expertiser votre collection à votre domicile en toute sécurité.

**Nous adresser liste et photos de vos monnaies, médailles, jetons et billets de collection pour mise en vente ou dépôt**

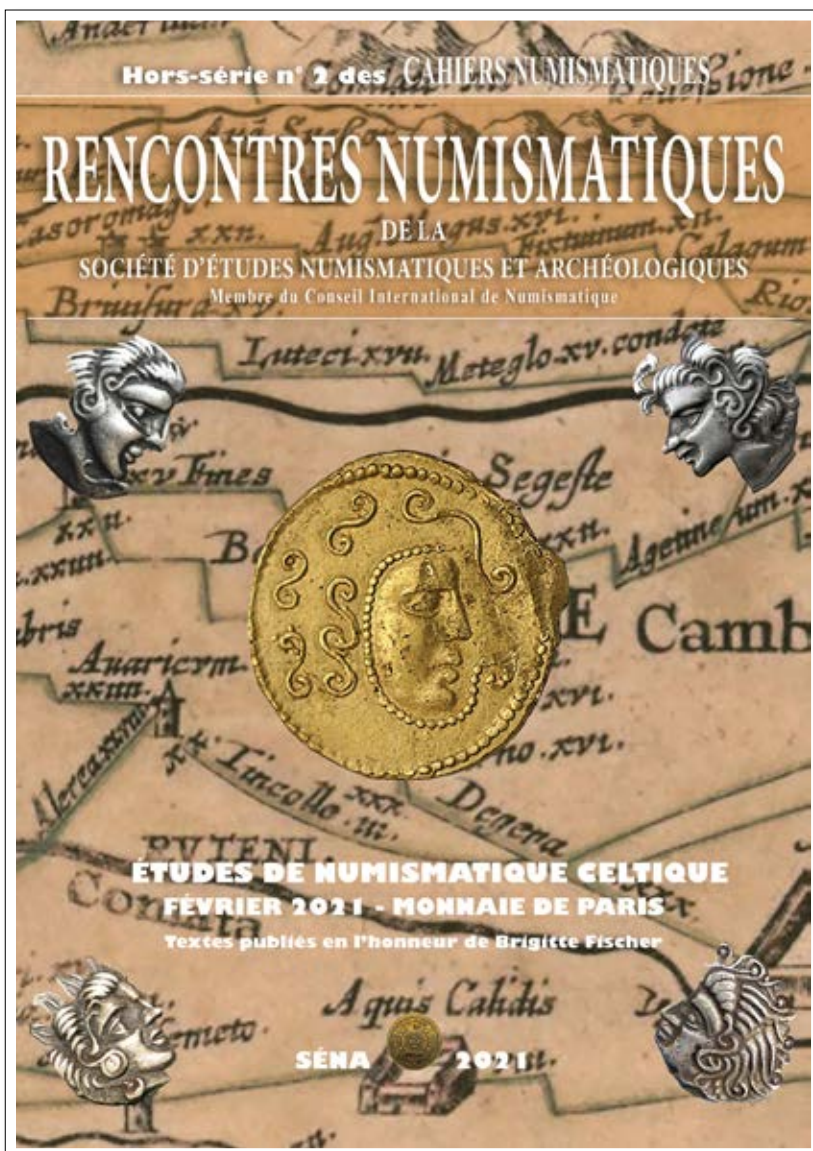
Vous pouvez nous les adresser par email (à l'adresse générale [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr) ou directement auprès du numismate en charge de votre période de collection <https://www.cgb.fr/equipe.html>) ou via des plateformes de transferts de photos comme WeTransfer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous téléphonique pour étudier ensemble vos lots et la meilleure façon de les valoriser. N'hésitez donc pas à préciser vos coordonnées téléphoniques dans votre courriel afin que nous puissions vous recontacter.

**DHL**  
WORLDWIDE EXPRESS

CGB NUMISMATIQUE PARIS - 36 rue Vivienne - 75002 PARIS - TEL : +33 (0)1 40 26 42 97 - [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)



## HORS-SÉRIE N°2, RENCONTRES NUMISMATIQUES DE LA SENA CONSACRÉES À LA NUMISMATIQUE CELTIQUE



**H**ors-Série n°2 des Cahiers Numismatiques, Rencontres Numismatiques de la SENA, Etudes de Numismatique Celtique, Février 2021, Monnaie de Paris, Textes publiés en l'honneur de Madame Brigitte Fischer. 96 pages, prix public : 13 euros (\*).

Les supports habituels des publications scientifiques de la SENA sont les *Cahiers numismatiques* et la collection « *Recherches et travaux* » consacrée essentiellement aux Actes de colloques et qui se monte, en 2021, à neuf volumes. Un troisième support, dénommé « *Rencontres numismatiques* », permet à présent d'offrir aux numismates des fascicules purement thématiques, relatifs à telle région géographique ou à telle période monétaire.

C'est ainsi que la numismatique gauloise vient de faire l'objet de travaux spécifiques, regroupant plusieurs études trop étendues pour prendre place dans les Cahiers.

La numismatique gauloise constitue à l'évidence une source d'étude privilégiée dans un domaine en pleine évolution depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. L'afflux d'un matériel de mieux en mieux connu et les progrès de la typochronologie des monnayages protohistoriques permettent de réaménager tour à tour les doxas traditionnelles, les attributions infondées, les théories non vérifiées par la recherche archéologique et de revoir les questions fondamentales telles que les pouvoirs émetteurs et la production monétaire, en un mot de changer résolument de paradigmes. Aussi les monnaies et objets monétaires, même dépourvus de contextes précis et parfois de provenances, sont-ils dotés d'une valeur intrinsèque d'ordre scientifique, souvent remarquable et conséquente, dont l'élimination arbitraire constituerait un déni de réalité.

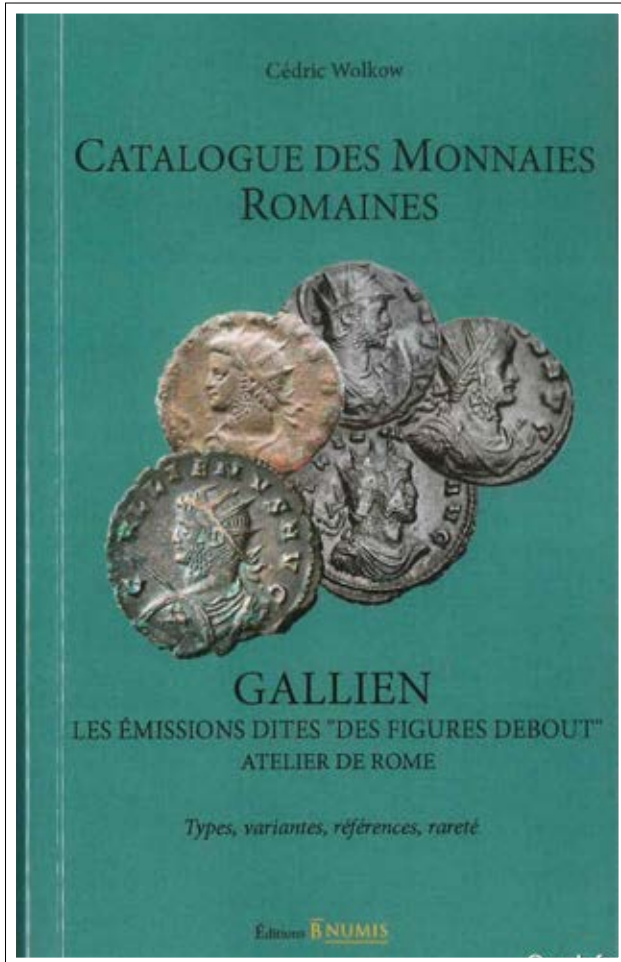
Dans un tel cadre, une part importante des récents travaux est réservée aux nouvelles légendes monétaires, afin de compléter dans toute la mesure du possible le *Corpus* des légendes gauloises (*Recueil des Inscriptions Gauloises* = *R.I.G. IV*) qu'avaient élaboré conjointement J.-B. Colbert de Beaulieu et Brigitte Fischer en 1998 et dont l'enrichissement pourtant considérable, constaté depuis un peu plus de deux décennies, est largement ignoré des amateurs et même des spécialistes.

Brigitte Fischer, chercheuse émérite au C.N.R.S., ancienne présidente de la SENA et collaboratrice de J.-B. Colbert de Beaulieu, avait assumé en son temps un rôle moteur et prépondérant dans la conception et la réalisation du *R.I.G. IV*, ouvrage fondamental et toujours indispensable aux recherches des « Celtisants », historiens, numismates et linguistes.

C'est à Brigitte Fischer que le Comité directeur de la SENA dédie, en toute amitié, le nouveau fascicule des « *Rencontres Numismatiques* » dont l'unique objet est de faire progresser nos connaissances du vieux monde celtique à l'aube de notre Histoire nationale.

Louis-Pol Delestrée,  
Président d'honneur de la SENA

(\*) Pour toute commande, n'hésitez pas à vous adresser à : [tresorier@sena.fr](mailto:tresorier@sena.fr)



**C**édric WOLKOW, *Catalogue des monnaies romaines. Gallien. Les émissions dites « des figures debout. » Atelier de Rome. Types, variantes, références, rareté, 2<sup>e</sup> édition, Besançon, 2021, Éditions Bnumis, broché, 10,5 x 17,5 cm, 194 pages, 108 planches, photos N&B. Code : Lc 199. Prix: 17,50€*



Ce petit ouvrage élégant et épais est la seconde édition d'un livre éponyme publié en 2018 dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin Numismatique* (BN. 175, mai 2018, p. 19) pour la première édition. Épuisé, son auteur, Cédric Wolkow, bisontin, maintenant bien connu des lecteurs de nos colonnes, propose en ce début d'année 2021 une seconde édition, enrichie et complètement remaniée par rapport à la première. Il suffit de donner un seul chiffre : 32 975 antoniniens retenus était le résultat de l'étude de l'auteur ce chiffre a été porté à plus de 40 000 exemplaires dans ce nouveau volume de cette sympathique série qui comprend sept volumes pour le règne de Gallien (260-268), six sous la plume de Cédric Wolkow consacrés seulement à l'atelier de Rome, un écrit par Jean-Marc Doyen consacré à l'iconographie monétaire des empereurs Valérien I<sup>er</sup> et Gallien, sans oublier deux volumes qui s'adressent aux collectionneurs de monnaies féodales de

Franche-Comté. Ce nouvel opus a fortement pris du volume, passant de 218 pages à 304 avec les planches. C'est ce nombre de planches qui a le plus augmenté, passant de 49 à 106 ! Mais il faut aussi noter l'évolution dans les méthodes de la notation et de la classification, ce qui rend l'ouvrage utilisable plus facilement. Mais le plus spectaculaire est la disparition de la notion de rareté et des prix, remplacés par le nombre connu d'exemplaires par types. Il a rajouté la référence à l'ouvrage de R. Gobl sur le monnayage de Valérien I<sup>er</sup>, de Gallien et de sa famille (MIR), auquel l'auteur ajoute, le cas échéant, la mention d'un trésor et une référence au *Roman Imperial Coinage* (RIC). Pour les types rares répertoriés à moins de six exemplaires, chaque exemplaire est alors renseigné. En dehors de ces changements importants augmentés de commentaires et d'explications, le plan de l'ouvrage reste comparable aux autres volumes de la série.



Après la table des matières aux pages 7 à 9, la préface (p. 11-12) est due à Jean-Claude Thiry, président du Cercle d'Études Numismatiques (CEN) de Bruxelles, et reste inchangée. Une introduction (p. 13-15) très importante présente les modifications introduites depuis la première édition, et que nous avons signalées plus haut. L'ouvrage permet de découvrir cette émission du règne seul de Gallien qui précède celle du « Bestiaire » et qui est souvent classée comme la cinquième de l'atelier de Rome pour la deuxième partie du règne de Gallien (260-268). Ce propos est complété de notes liminaires (p. 17-32) largement enrichies et complétées de commentaires avec huit tableaux, deux planches pour les bustes remplaçant cette émission dans son cadre historique et monétaire, avec les différentes théories qui l'ont accompagnée depuis la parution du *Roman Imperial Coinage* (RIC) et les différents ouvrages qui l'ont suivie. Si la datation précise de l'émission est discutée (264-265 ou 265-266), (p. 17) elle fut, en effet, l'une des plus importantes du monnayage de Gallien et vit passer de neuf à douze les officines de l'atelier de Rome. Elle précède la dernière émission de l'atelier de Rome, dite du bestiaire. L'auteur utilise à dessein l'expression « les émissions dites des figures debout » car il distingue maintenant quatre phases caractéristiques marquées par l'augmentation du nombre des officines, également connue sous le vocable de « l'émission du VII<sup>e</sup> consulat ». Ces notes viennent compléter et clarifier l'ouvrage consacré à l'émission du bestiaire. Le premier tableau consacré à la répartition par officine de la production (p. 18) est très utile comme le quatrième pour le découpage en phases de cette émission. Les deux derniers tableaux, 7 et 8 (p. 27-28), consacrés à l'emplacement des marques d'officines et au rapport entre les bustes nus et cuirassés avec la répartition en pourcentage. Il ne faut pas oublier le sixième tableau qui compare encore une fois en pourcentage, la répartition par officine entre les deux dernières émissions de l'atelier de Rome, qui confirme l'entrée en service tardive des trois dernières officines, en particulier la douzième (p. 26).

## LE COIN DU LIBRAIRE, CATALOGUE DES MONNAIES ROMAINES



L'auteur réserve trois pages à la production illégale de l'atelier de Rome et aux imitations radiées intervenues après la mort de Gallien, placée ici en 267 plutôt qu'en 268 (p. 29-32 avec de nombreuses illustrations). Nous retrouvons comme pour le premier volume de la série une table des abréviations (p. 33-36), avec la liste des trésors utilisés (p. 33-35). Un guide de consultation qui n'est plus bilingue (p. 37-39) qui constitue le vade mecum afin de pouvoir utiliser l'ouvrage correctement. Les pages 40 à 51 sont consacrées à la description et à la représentation des différents types de bustes grâce à des dessins très réussis, reprenant les types de bustes définis par Pierre Bastien (tableau 9, p. 40-49). Deux pages permettent d'avoir un tableau de correspondance entre les différents codes buste utilisés aussi par les Anglais (RIC et CH), l'école autrichienne (MIR) et celui adopté par l'auteur (p. 50-51). Un tableau utile pour les officines (p. 49) se trouve inséré entre les deux.



Le catalogue occupe les pages 53 à 172 en utilisant l'ordre alphabétique des revers d'ABVNDANTIA AVG à VIRTUS AVG pour Gallien (p. 35-153) et de FECVNDITAS AVG à VENVS VICTRIX pour Salonine, associée à l'émission (p. 157-172). Ce travail, mené depuis plus de quinze ans, a permis de rassembler une documentation de plus de 40 000 an-

toniniens pour cette émission, ce qui donne toute sa valeur à ce travail, complété par une colonne réservée à la rareté, aux références et au nombre des exemplaires pour chacune des variétés en fonction des types de bustes, des revers et des officines. Au total, nous avons 24 grands types de revers avec de nombreuses variantes de légendes. Les exemplaires hybrides, associant un droit de Gallien et un revers de Salonine ou bien l'inverse, ont été intégrés dans le catalogue.

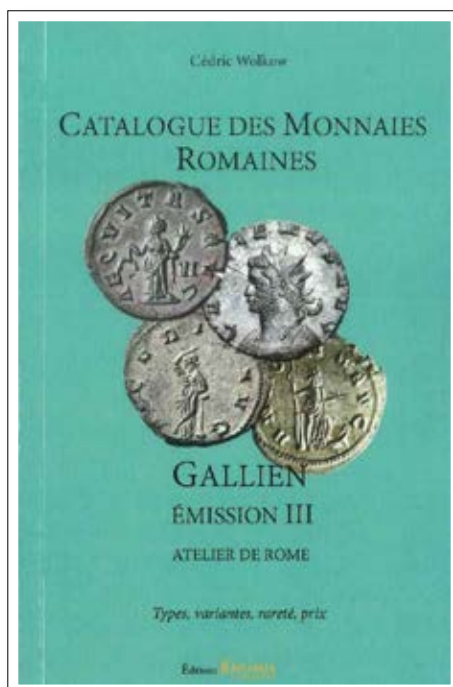


Suivent l'origine des illustrations (p. 173-186), la bibliographie (p. 187-191) et les planches numérotées de 1 à 106 (les monnaies reproduites sont à l'échelle 1,5) soit au total 855 monnaies reproduites plus deux sur les deux dernières pages de l'ouvrage. Il faut signaler que l'auteur a intercalé des pièces de comparaison qui ont une numérotation particulière pour les distinguer des pièces de la cinquième émission de l'atelier de Rome.

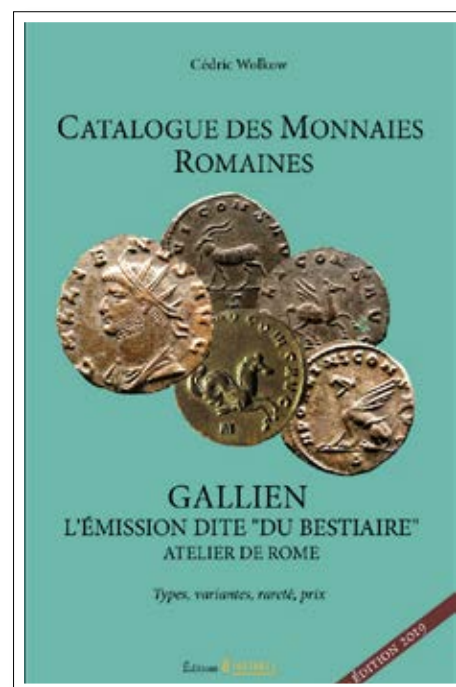


Vous l'aurez compris, nous vous invitons à acquérir cet ouvrage sérieux et pratique en attendant un livre de Cédric Wolkow sur le monnayage de l'atelier de Rome pour le règne seul de Gallien (260-268). Le prix est très raisonnable et vous permettra peut-être de découvrir l'antoninien rare de Salonine ou de Gallien que vous ne soupçonniez pas !

*Laurent SCHMITT (ADR 007)*

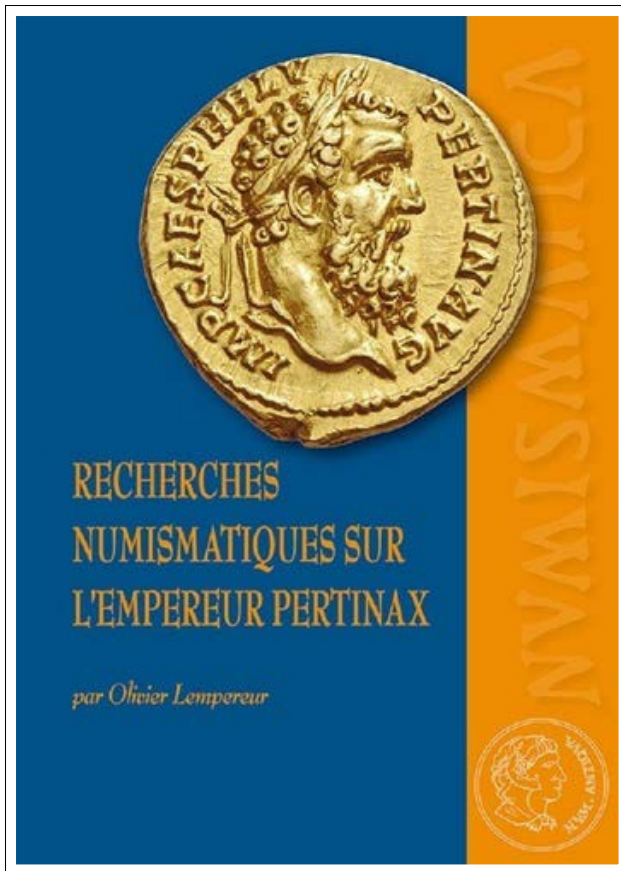


Lc 194 - 14,90€



Lc 179 - 14,90€

## RECHERCHES NUMISMATIQUES SUR L'EMPEREUR PERTINAX



**O**livier LEMPEREUR, *Recherches numismatiques sur l'empereur Pertinax. Corpus du monnayage impérial et provincial*, Bordeaux, 2020, Ausonius Éditions, Numismatica Antiqua 10, broché avec jaquette, 21 x 29,7 cm, 537 pages, dont 96 planches et nombreuses illustrations n&b dans le texte. Code : Lr113. Prix : 50€.

C'est avec un vif plaisir que je rends compte de cet ouvrage, fruit d'une thèse soutenue il y a un peu plus de dix ans maintenant. Je connais son auteur depuis bien plus longtemps et j'ai pu apprécier, outre ses qualités intellectuelles, son amabilité naturelle. C'est donc dans la très belle collection Numismatica Antiqua, dont nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de rendre compte, que nous vous présentons ce dixième volume consacré au monnayage de Pertinax (Publius Helvius Pertinax, 1/08/126 - 28/03193), empereur éphémère pendant 87 jours du 1<sup>er</sup> janvier au 28 mars 193, mais qui a laissé une trace numismatique, tant dans le monnayage impérial que provincial. Les éditions Ausonius de Bordeaux, qui ne sont plus à présenter, nous offrent un très bel ouvrage de 537 pages, largement illustré dans le corps du texte, ce qui en rend la lecture fluide et agréable malgré l'aridité du sujet, agrémenté de 96 planches, dans une collection devenue aujourd'hui incontournable. Son catalogue est fort d'un inventaire de 254 aurei, 1444 deniers, 288 sesterces, 79 dupondii et 96 asses frappés à l'aide de 296 coins de droit pour l'atelier de Rome, sans oublier les monnayages provinciaux des ateliers d'Alexandrie d'Égypte, de Tomis en Mésie Inférieure et de Prusa ad Olympon (Bithynie).

L'ouvrage est dédié à la mémoire de Bernard Rémy (1942-2020) récemment disparu, directeur de thèse de l'auteur, en un hommage qui marque le début des deux pages de remerciements (p. 5-6). La préface est due à la plume de Michel Amandry, directeur honoraire du Cabinet des médailles (p. 7). L'introduction (p. 9-15) permet d'appréhender la méthodologie à laquelle l'auteur a eu recours et rappelle aussi le goût pour l'empereur Ligure depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Si la thèse d'Olivier Lempereur fut soutenue avec brio en 2010, son dépouillement, en particulier des catalogues de vente et des sites internet, s'est poursuivi jusqu'en 2016 avec quelques ajouts pour les monnaies provinciales jusqu'en 2018. L'auteur ajoute qu'il publiera dans des articles ultérieurs des mises à jour du catalogue. La liste des musées et des institutions consultés est impressionnante. L'ouvrage se divise en cinq chapitres et sept annexes.



v32\_0278 - Pertinax, denier, Rome consécration, 4b

Le premier chapitre est consacré au contexte historique (p. 20-36) avec un survol de la vie de Pertinax, et fait le point sur les connaissances que nous pouvons avoir de lui. Originaire de Ligurie, fils d'affranchi, il eut une carrière riche qui le mena de l'enseignement (grammaticus) à l'armée où il eut de brillants états de service qui le firent rejoindre d'abord la classe équestre avant d'entrer au sénat sous le règne de Marc Aurèle. C'est dans la deuxième partie du règne de l'empereur philosophe que Pertinax obtint le consulat suffect après ses succès sur les fronts germaniques et danubiens avant de passer en Syrie à la fin du règne de ce dernier. En disgrâce au début du règne du fils de Marc Aurèle, il reprit du service en Bretagne après l'éviction de Perennis en 185. Revenu à Rome, il fut finalement nommé préfet de la Ville à la fin du règne de Commode, position qu'il occupait lors de l'assassinat de ce dernier dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 193. Il avait revêtu son deuxième consulat en 192 avec Commode. Proclamé Auguste le 1<sup>er</sup> janvier, par les prétoriens et confirmé par le sénat, le fils d'un affranchi devenait empereur pour un règne de quatre-vingt-sept jours. L'auteur aborde non seulement la prise de pouvoir, mais aussi ses soutiens, les oppositions qu'il rencontra rapidement, son action politique et économique et son rôle en relation avec les provinces avant d'aborder la phase finale de son règne avec son assassinat. Il marque le début d'une série de successions et d'usurpations d'empereurs et d'une période d'instabilité politique, période marquée par la guerre civile qui ne devait prendre fin que quatre ans plus tard avec l'éviction de Clodius Albinus, dernier compétiteur malheureux de Septime Sévère. Ce dernier, en arrivant à Rome, avait prêté serment, une fois confirmé par le sénat, d'inclure dans sa titulature le nom de l'empereur défunt et de faire diviniser son prédécesseur, Pertinax.

## LE COIN DU LIBRAIRE

### RECHERCHES NUMISMATIQUES SUR L'EMPEREUR PERTINAX



v61\_0154 - Pertinax, denier, Rome, 446b

Le deuxième chapitre, le plus important de l'ouvrage, est consacré à l'atelier de Rome (p. 37-247). Il débute par le très imposant catalogue (p. 37-154) qui retient deux émissions pour l'atelier. Pendant la première, très courte (p. 37-47), ne sont frappés que des deniers (p. 39-45, n° 1 à 52) et des sesterces (p. 45-47, n° 48 à 51). La seconde émission, de loin la plus importante (p. 47-154), comprend les aurei (p. 47 à 64, n° 52 à 176), les deniers (p. 64 à 129, n° 177 à 727), les sesterces (p. 130-145, n° 728-804), les dupondii (p. 145-149, n° 805-818), les as (p. 149-154, n° 819-837) et un médaillon (p. 154, n° 838). Ce catalogue est un gigantesque travail de recension tant au niveau de la masse documentaire retenue que du travail de mise en perspective de la production monétaire s'articulant autour de 838 combinaisons pour l'ensemble du monnayage de l'atelier de Rome avec le recours à 296 coins de droit et 444 coins de revers. Cette partie qui peut sembler la plus austère de l'ouvrage, rend plus utile l'analyse que l'auteur est amené à traiter ensuite (p. 155-247) en débutant par l'atelier de Rome sous Pertinax (p. 155-161) elle est suivie par une étude des représentations et l'idéologie : l'étude des droits et des revers (p. 163-194) avec une intéressante comparaison entre les portraits des monnaies et la statuaire (p. 163-173) l'auteur se penche ensuite sur l'étude des revers (p. 175-194) avec une attention particulière pour de nouveaux types comme Mens (MENTI LAVDANDAE) ou Janus (IANO CONSERVAT) qui font une apparition unique dans le cadre de la première émission, consacrés à deux représentations de la Rome archaïque (p. 175-177). Nous trouvons aussi une rare représentation de la déesse Cybèle associée au sesterce. Le revers au caducée ailé a déjà été utilisé sous les Flaviens et les Antonins, mais il est lié à la légende SAECVLUM FRUGIFERO. Le revers de la seconde émission réserve aussi des surprises avec l'apparition d'Ops, encore une divinité de la Rome la plus antique associée à l'empereur sacrifiant ou à un nouveau type de Providentia priant en direction d'une étoile. Les autres revers sont plus traditionnels, dédiés à la représentation de Laetitia (LAETITIA TEMPORVM) ou de l'Équité et de Rome, complétée par la Liberalitas. Ce revers couplé au donativum coûta peut-être la vie de l'Empereur pour son règlement différé auprès des prétoriens, avec pour conséquence que l'Empire fut vendu à l'encan ensuite avant d'échoir à Dide Julien. Une partie très importante est réservée au fonctionnement de l'atelier avec la stemma des liaisons de coins (p. 195-211). Les tableaux sont parfois complexes mais montrent bien la rareté absolue de la première émission et confirment l'abondance de la seconde avec de multiples liaisons tant pour l'or (p. 198, fig. 62) que pour les deniers (p. 199-203, fig. 63-67) alors qu'elles sont moins nombreuses pour les émissions de bronze (p. 204, fig. 68), les dupondii et les asses (p. 205, fig. 69). Nous trouvons ensuite des tableaux pour le nombre estimé de coins de droit et de revers pour les

deniers (p. 207-208). Nous en avons un autre pour la répartition du travail entre les six officines de l'atelier de Rome (p. 209). Quant à moi, je pencherais plus pour une répartition des officines par type de revers plutôt que par métal. Un dernier point est abordé concernant les axes des coins des monnaies. Il porte sur un échantillon de 2 128 monnaies avec 848 pièces autour de 6 heures et 807 autour de 12 heures et 467 pièces dont l'axe des coins est inconnu, ce qui nous laisse 4 monnaies avec un axe à 2 heures et 2 avec un axe des coins à 10 heures. La dernière partie du chapitre consacré à l'atelier de Rome porte sur l'étude métrologique et le volume des émissions. Pour chacune des deux émissions du règne de Pertinax, nous avons une étude métrologique précise, plus particulière pour la première émission très courte, très documentée, pour la seconde émission, avec à chaque fois les différents intervenants statistiques mis à notre disposition (p. 213-233). De la même manière, l'auteur appréhende dans un second temps une vaste enquête sur le volume des émissions à partir des formules de Carter et d'Esty pour chacune des deux émissions et des dénominations monétaires (p. 234-244). Il dresse un tableau approximatif du nombre total de monnaies frappées et l'estimation totale de la masse monnayée (p. 244) et termine enfin par un tableau des taux de survie, l'estimation des monnaies produites et le nombre des monnaies conservées (p. 245). Le résultat final de ces calculs (p. 246-247) semble confirmer les assertions des sources antiques, à savoir que Pertinax, malgré ses promesses faites aux prétoriens (donativum) et au peuple (congiaire), ne put ou n'eut pas le temps nécessaire pour honorer ses promesses faites au moment de son élection, ce qui précipita peut-être sa chute et sa mort.



v25\_0309 - Pertinax, denier, Alexandrie, 64b

Le troisième chapitre est consacré à l'atelier d'Alexandrie (p. 249-310). L'atelier égyptien depuis la conquête d'Auguste en 30 avant J.-C. frappait presque exclusivement un monnayage de langue grecque, hormis quelques périodes de crise, par exemple sous Vespasien avec l'apparition d'un monnayage calqué sur le système monétaire romain. C'est le cas pour le très court règne de Pertinax. Le monnayage de l'atelier d'Alexandrie présente une autre spécificité avec la présence sur le monnayage de l'atelier, de Titiane, épouse de l'Empereur et de Pertinax fils, qualifié de César sur le monnayage alors qu'il ne semble pas avoir été élevé au Césarat. Le catalogue de l'atelier, outre des tétradrachmes, comprend des dioboles, et peut-être des hémidrachmes (p. 251-258). Nous avons au total 23 combinaisons avec 13 coins de droit et 21 coins de revers, pour un total de 35 exemplaires, toutes dénominations confondues. Mais l'aspect le plus novateur pour l'atelier est l'émission de deniers avec 99 combinaisons, 30 coins de droit et 87 coins de revers pour 251 exemplaires (p. 258-272). Ensuite l'auteur, de la même manière que pour l'atelier de Rome, fait une présentation de l'atelier (p. 273)

## RECHERCHES NUMISMATIQUES SUR L'EMPEREUR PERTINAX

avec un topic particulier sur les deniers (p. 274-276) avant de se livrer à une étude des types et des légendes (p. 276-298). Il débute par les droits des monnaies à légende grecque (p. 276-277) puis se penche sur une étude iconographique des bustes des monnaies pour Pertinax, Titiane et Pertinax Junior avant de confronter les bustes monétaires avec deux bustes conservés, l'un à Rome (Museo Capitolino) l'autre au musée Saint-Raymond de Toulouse, provenant de Chiragan (p. 277-284). Il s'attache ensuite à étudier les revers à légende grecque avec les représentations traditionnelles et quelques revers moins courants comme le navire ou le serpent (Agothodémon) sans oublier les revers familiaux associant femme et enfant (p. 284-296). Il termine cet excursus sur les deux types de revers de deniers de l'atelier d'Alexandrie : Providentia et Ops (p. 296-298). Comme précédemment, il s'attaque ensuite à l'étude métrologique des espèces en séparant les deux entités grecques et latines (p. 298-300). Un récapitulatif permet de mettre l'accent sur l'émission des deniers (p. 301-303) et les raisons de leur émission. Cette troisième partie se clôt (p.304-310) sur le volume des émissions, (p. 304)-306), le fonctionnement interne de l'atelier avec les tableaux de liaisons de coins pour les monnaies à légende grecque (p. 307, fig. 111) et les deniers (p. 308, fig. 112) et enfin les axes des coins (p. 309-310).



bpv\_489788 - Pertinax, tetrassaria, Tomis, 4a

Les deux derniers chapitres (IV et V) de l'ouvrage sont beaucoup plus courts et concernent les deux autres ateliers provinciaux ayant monnayé pour Pertinax, à savoir Tomis (p. 311-336) et Prusa ad Olympum (p. 337-359). Le catalogue pour l'atelier de Mésie-Inférieure (p. 313-315) comprend 9 entrées pour Pertinax avec un unique coin de droit et neuf coins de revers pour trois types de revers et un total de 45 exemplaires. L'étude sur l'atelier de Tomis est comprise entre les pages 317 et 336. Pour l'atelier de Prusa ad Olympum, le catalogue (p. 339-342) est constitué de 18 combinaisons avec 4 coins de droit et 18 coins de revers pour un total de 21 exemplaires. L'étude sur l'atelier bithynien se trouve aux pages 343-359 et reprend la même présentation que pour le chapitre précédent. Une conclusion générale (p. 361-364) fait la synthèse des cinq chapitres.



bpv\_489859 - Pertinax, unité, Prus ad Olympum, 7a

Cette conclusion est suivie par sept annexes (p. 367-398). La première est consacrée au quinaire d'or au type LAETITIA TEMPORVM qui n'a pas été retenu dans le corpus de l'auteur qui semble douter de l'authenticité de cet unique exemplaire, vendu dans les années 80, et provenant de la collection Biaggi (p. 367-368). L'annexe 2 a pour objet l denier au type LIBERTAS CIVIBVS, pour l'auteur, n'existe pas (regravure de coin) et n'a pas sa place dans le corpus. La troisième annexe contient les pièces (aurei et deniers) présentes dans le *Roman Imperial Coinage* (RIC. IV. 1) et qui ne sont pas retenues comme valides par l'auteur (p. 371). L'annexe 4, dans le même ordre d'idée, dresse la liste des sesterces recensés dans le même ouvrage (RIC. IV. 1) et non retenus dans l'étude (p. 373-376). Les annexes 5 (p. 377-379) et 6 (p. 381-383) procèdent de la même manière pour les dupondii et les asses. Enfin la septième et dernière annexe est le catalogue des monnaies de consécration frappées par Septime Sévère au nom du Divus Pertinax (p. 385-398) qui, catalogue, composé d'un aureus, des deniers, des sesterces et de médaillons (p. 385-390), comprend 25 combinaisons avec 10 coins de droit et 17 coins de revers dont une paire de coin unique pour l'aureus, 6 coins de droit et 10 coins de revers pour les deniers pour 71 exemplaires, 2 coins de droit et 5 coins de revers pour deux types pour 15 exemplaires de sesterces, un as unique et, pour finir, une unique combinaison avec une paire de coins pour les médaillons avec 3 exemplaires connus. Pour la dernière fois, l'auteur, dans les mêmes conditions que précédemment, se livre à une étude sur ce monnayage de consécration (p. 391-398) qui semble avoir été plus une opération de communication qu'une importante émission de prestige ou de donativum visant à restituer la mémoire de l'Empereur assassiné dont Septime Sévère revendiquait l'héritage.



brm\_624945

Suivent les planches (p. 399-495) numérotées de 1 à 96 qui reprennent l'ordre du catalogue avec une abondance de matériel photographié, souvent de très bonne qualité qui permet un travail de vérification des coins. La première émission de Rome occupe les planches 1 à 4, la seconde émission de l'atelier de l'Urbs occupe les planches 5 à 74 avec pour les aurei les planches 5 à 14, 15 à 51 pour les deniers, 52 à 66 pour les sesterces, 67 à 69 pour les dupondii, 70 à 73 pour les asses et 74 pour l'unique médaillon. Le monnayage à légende grecque d'Alexandrie occupe les planches 75 à 77, les deniers d'Alexandrie trouvant leur place entre les planches 78 à 84. Le monnayage de Tomis se trouve sur les planches 85 à 87 et celles des monnaies de Prusa ad Olympum aux planches 88-89. Sur les planches 90 et 91, nous avons les monnaies concernées par les six premières annexes tandis que les planches 92 à 96 illustrent le monnayage de consécration du divin Pertinax. Nous précisons que le nombre de planches est très important, avec un total de 70 deniers et 8 sesterces photographiés pour la première émission, 254 aurei, 990 deniers, 158 sesterces,

## LE COIN DU LIBRAIRE

### RECHERCHES NUMISMATIQUES SUR L'EMPEREUR PERTINAX

40 dupondii, 60 asses et 1 médaillon pour la seconde émission de Rome, 36 monnaies à légende grecque et 193 deniers pour l'atelier d'Alexandrie, 45 monnaies pour l'atelier de Tomis et 23 pour celui de Prusa ad Olympumavec 19 pièces pour six annexes. Enfin, 1 aureus, 58 deniers, 15 sesterces, 1 as et 3 médaillons pour les monnaies de Pertinax divinisé sont illustrés, soit un total de 1 956 monnaies !

La fin de l'ouvrage contient la liste des figures (p. 497-499 au nombre de 137) suivie de la liste des planches (p. 500), d'une bibliographie (p. 501-522), d'un index (p. 523-530), de la liste des crédits photographiques des collections publiques et des sites professionnels de vente (p. 531-533) et enfin d'une table des matières détaillée et très utile (p. 535-537) pour un ouvrage de cette taille.

Vous l'aurez compris, j'ai apprécié ces *Recherches numismatiques sur l'empereur Pertinax*. Je ne puis que vous conseiller l'acquisition de cet ouvrage, d'une très grande qualité intellectuelle associée à une qualité éditoriale et à une impression très professionnelle qui se trouve rarement à ce prix. Vous savez donc ce qui vous reste à faire.

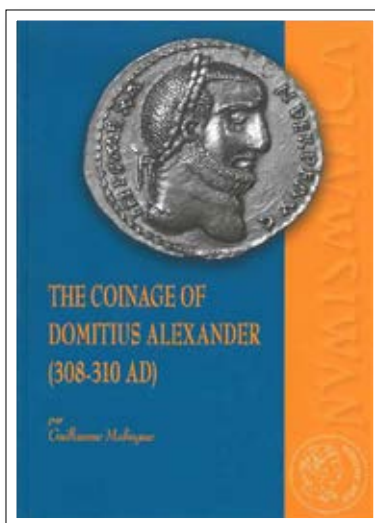


Lg 61 - 40€

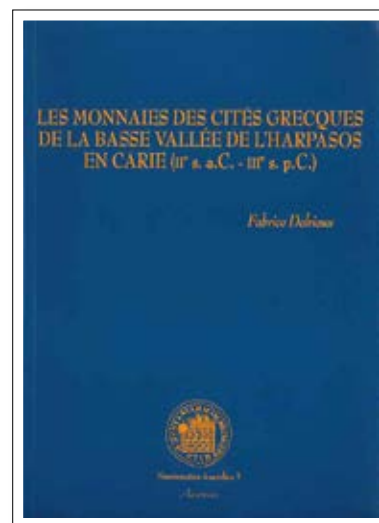
Laurent SCHMITT (ADR 007)



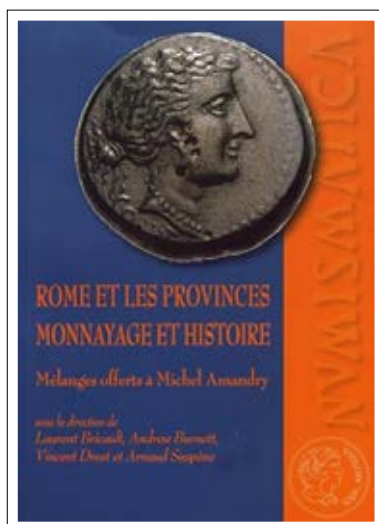
La94 - 30€



Lc183 - 35€



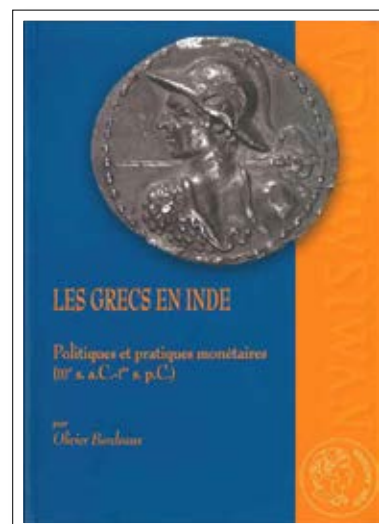
Lm252 - 30€



Lr86 - 50€



Lz01 - 30€



Lg67 - 40€

# RÉSULTATS

# LIVE AUCTION

Février 2021

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 10 % HT frais inclus*



**LOT 4440041**

**20 FRANCS CÉRÈS ÉPREUVE FRANCE 1945 NE.1944.01**  
6 720 €



**LOT 4440049**

**50 (?) FRANCS FLORE ET POMONE**  
ÉPREUVE FRANCE 1947 NE.1948.01  
2 700 €



**LOT 4440160**

**100 LIVRES ÉPREUVE LIBAN 1945 P.053E**  
3 136 €



**LOT 4440106**

**10 FRANCS NON ÉMIS ÉPREUVE AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE (1895-1958) 1943 P.-**  
5 264 €



**LOT 4440062**

**1000 FRANCS FOCH ÉPREUVE FRANCE 1960 NE.1960.01**  
19 040 €



# RÉSULTATS LIVE AUCTION

Février 2021

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 10 % HT frais inclus*



LOT 4440085

500 FRANCS CLEMENCEAU ÉPREUVE FRANCE  
1962 NE.1965.01

3 472 €



LOT 4440060

5000 FRANCS FAMILLE FRANÇAISE ÉPREUVE  
FRANCE 1951 NE.1952.02

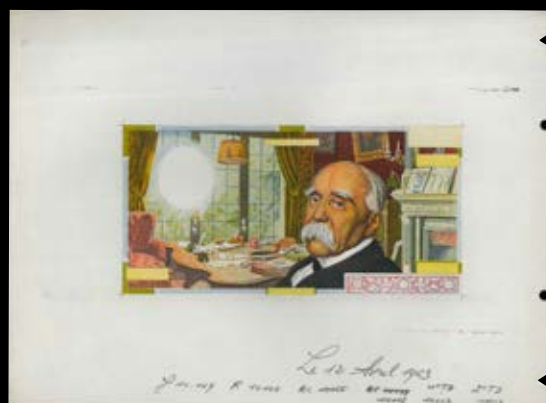
2 240 €



LOT 4440116

100 PIASTRES - 100 RIELS ÉPREUVE INDOCHINE  
FRANÇAISE 1954 P.097E

4 088 €



LOT 4440077

500 FRANCS CLEMENCEAU ÉPREUVE  
FRANCE 1962 NE.1965.01

3 981 €



LOT 4440040

5000 FRANCS LOUIS XIV ÉPREUVE FRANCE 1954  
NE.1954.01

7 392 €



LOT 4440094

5000 FRANCS ÉPREUVE ALGERIE 1950  
P.124EVAR

2 600 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION  
Mars 2021



Clôture le 9 mars 2021



647451

ÉCU À LA CRAVATE, DE NAVARRE  
12 000 / 20 000 €



647261

100 FRANCS OR, BAZOR, FLAN BRUNI  
3 500 / 5 000 €



644434

THALER DE GEORGES II D'ANGLETERRE  
10 000 / 20 000 €



646060

STATÈRE D'ÉLECTRUM À L'HIPPOPHORE,  
À LA GROSSE TÊTE  
2 000 / 3 500 €



632688

TRIENS, MONÉTAIRE AVDOLENVS  
3 500 / 5 000 €



606243

5 FRANCS NAPOLÉON EMPEREUR, CENT-JOURS  
2 000 / 4 000 €



638622

DOUBLE DUCAT  
3 800 / 7 500 €



647215

20 FRANCS OR NAPOLÉON TÊTE NUE,  
CALENDRIER GRÉGORIEN  
2 500 / 4 000 €



643487

ÉCU D'OR AU SOLEIL  
3 900 / 6 000 €



648106

AGNEL D'OR  
8 000 / 15 000 €

## HIGHLIGHTS

# LIVE AUCTION

Mars 2021

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 9 mars 2021



643151

ÉPREUVE DE 1 FRANC SEMEUSE, NICKEL, FLAN  
NON PRÉPARÉ, FRAPPE EN BRILLANT UNIVERSEL  
1 800 / 3 500 €



647205

1 FRANC CÉRÈS, II<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE, FLAN BRUNI  
2 500 / 4 000 €



647699

LOUIS D'OR JUVÉNILÉ À LA TÊTE NUE  
4 500 / 6 500 €



636406

DUCAT DIT « DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG »  
2 500 / 3 500 €



647242

40 FRANCS OR CHARLES X  
3 800 / 6 500 €



622781

8 ESCUDOS DE PHILIPPE V  
4 000 € / 8 000 €



643704

DEMI-HENRI D'OR À LA GALLIA  
50 000 / 100 000 €



643305

ÉCU D'OR AU SOLEIL  
18 000 € / 25 000 €



647622

3 DOLLARS « INDIAN PRINCESS »  
3 500 / 5 000 €



643725

DEMI-TESTON AU CROISSANT  
4 000 / 6 000 €



646588

STATÈRE DE CRAON, IMITÉ DE PHILIPPE II  
2 000 / 4 000 €



646551

STATÈRE D'OR - ALEXANDRE III  
3 200 / 4 800 €

## À PROBUS : INTERPRÉTATION DE LA PONCTUATION D'EXERGUE

**E**n 2000, Philippe GYSEN a publié un très intéressant article portant sur la production de l'atelier de Serdica sous Probus : il contient un certain nombre de données quantitatives sur les 8 revers émis lors des 5 émissions de cet atelier sous Probus.

Ph. Gysen y discute en particulier de la signification de la ponctuation apparaissant à l'exergue sur certains exemplaires, de part et d'autre de la lettre d'officine.

Il émet 2 hypothèses, dont je ne reprendrai pas ici l'argumentaire :

- Soit il y avait 2 équipes de travailleurs dans chaque officine, œuvrant l'une après l'autre au cours de la journée : une équipe frappant les revers ponctués, l'autre utilisant les non ponctués ;
- Soit l'absence ou la présence de ponctuation correspond à différents lots de métal, un changement de lot de métal entraînant le passage à la ponctuation, ou l'inverse.

La première hypothèse se heurte aux disparités très importantes de production entre « ponctuée » et « non ponctuée »

au sein d'une même officine pour un même type : s'il y avait eu 2 équipes, les chiffres par officine seraient comparables.

La seconde paraît tout à fait crédible : elle est de plus compatible avec la notion de « phases » se suivant chronologiquement, qui avait été émise par M. WEBER pour l'atelier d'Antioche.

Toutefois, ces « phases » ne se situent pas en même temps pour chaque officine, ce qui peut se comprendre : il n'y a pas de raison pour que chaque officine ait disposé de la même quantité de métal du même lot. La répartition du nouveau lot métal dépendait sans doute des stocks en cours dans chaque officine au moment où il arrivait, et du nombre de travailleurs de chaque officine.

Pour étayer cette hypothèse, Ph. GYSEN fait l'observation que dans l'émission 4, les volumes d'exemplaires des deux variantes sont comparables, toutes officines confondues :

- 121 contre 125 pour le revers SOLI INVICTO
- 252 contre 239 tous revers confondus.

C'est sans doute un indice intéressant, mais en faisant ce rapprochement, il ne tient pas compte des stocks dont pouvaient disposer les différentes officines en début d'émission : il pourrait donc s'agir d'un hasard. D'autre part, la notion « d'émission » elle-même est sujette à caution, car il semble que dans cette courte période, la production s'est faite sans discontinuité, seuls les revers évoluant dans le temps.

En conséquence, j'ai souhaité élargir et actualiser l'étude de Ph. GYSEN sur le seul critère de cette fameuse ponctuation, en examinant principalement les exemplaires des ventes enregistrées dans la base coryssa (ventes des professionnels de 2000 à 2019, hors ventes Ebay).

L'élargissement a consisté à y inclure la 3<sup>e</sup> émission de Tacite et 1<sup>re</sup> émission de Florian, toutes deux utilisant exclusivement le revers PROVIDEN DEOR et la marque KA. Je pars du principe que nous pouvons considérer cette courte période (quelques mois seulement), allant de la dernière émission de Tacite à la 2<sup>e</sup> émission de Probus, comme une seule et même émission homogène au cours de laquelle Serdica n'a produit que des revers PROVIDEN DEOR sans discontinuer, changeant simplement les droits au fur et à mesure des successions de princes. La 2<sup>nd</sup>e émission de Florian ne reprend pas le signe KA et ne comporte pas de ponctuations : elle est donc exclue de l'étude, comme la 1<sup>re</sup> émission de Probus, dont Ph. Gysen pense qu'elle fut le fait d'un atelier de campagne non soumis au contrôle de la qualité du métal. On peut aussi supposer qu'elles ont utilisé un métal de récupération sur des monnaies « tout venant », retirées de la circulation.

La prise en compte des ventes 2000-2020 a par ailleurs permis d'augmenter l'échantillon de Ph. Gysen pour les émissions de Probus. Il en résulte un échantillonnage s'étendant sur une trentaine d'années, dans lequel il y a probablement des doublons : toutefois, l'objet de l'étude ne s'en trouve pas affecté, puisque les doublons concernent tout autant des exemplaires ponctués que non ponctués.



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

[www.amisdufranc.org](http://www.amisdufranc.org)

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter

# ATELIER DE SERDICA, D'AURÉLIEN À PROBUS : INTERPRÉTATION DE LA PONCTUATION D'EXERGUE



La répartition des exemplaires (Ph. Gysen et ventes 2000-2020) s'établit ainsi :

			KA A	KAB	KA Γ	KA Δ	KA-A	KA-B	KA-Γ	KA-Δ	
<b>PROVIDEN DEOR</b>	<b>TACITE</b>	Emission 3	10	0	4	138	2	9	132	0	
	<b>FLORIEN</b>	Emission 1	25	26	2	53	12	50	67	1	
	<b>PROBUS</b>	Ph Gysen	15	9	0	11	0	8	11	0	
		2000-2020	7	4	3	10	0	7	20	0	
		S/Totaux	57	39	9	212	14	74	230	1	
			<b>317</b>				<b>319</b>				<b>Ecart = 0,6%</b>
<b>RESTITVT ORBIS</b>		Ph Gysen	8	9	3	5	0	1	4	0	
		2000-2019	6	11	0	8	0	1	10	0	
<b>CLEMENTIA TEMP</b>		Ph Gysen	21	1	1	2	6	0	9	6	
		2000-2019	6	2	2	3	8	0	14	3	
<b>ADVENTUS PROBI AVG</b>		Ph Gysen	0	3	0	2	0	0	1	0	
<b>VIRTVS PROBI AVG (Adv)</b>		Ph Gysen	11	23	2	9	9	2	15	7	
		2000-2019	9	18	3	15	17	0	22	3	
<b>SOLI INVICTO</b>		Ph Gysen	27	66	55	23	27	6	54	38	
		2010-2019	45	122	6	29	54	5	86	60	
<b>VIRTVS PROBI AVG</b>	VIR-1	Ph Gysen	5	36	5	9	23	2	22	23	
	VIR-2		2	15	2	4	5	0	0	2	
	VIRT		0	3	0	0	3	0	0	0	
	VIR-1	2000-2019	7	41	0	3	37	0	53	45	
	VIR-2		3	8	3	6	7	0	8	4	
	VIRT		0	4	0	0	3	0	0	0	
<b>RESTITVTOR ORBIS</b>		Ph Gysen	0	2	0	0	8	1	1	5	
		2000-2019	5	17	0	3	8	0	6	6	
<b>CONCORDIA MILITUM</b>		Ph Gysen	0	0	0	0	0	0	0	2	
		2000-2019	0	0	0	0	0	0	0	2	
		S/Totaux	155	381	82	121	215	18	305	206	
			<b>739</b>				<b>744</b>				<b>Ecart = 0,6%</b>
<b>Gd TOTAL</b>			<b>1056</b>				<b>1063</b>				<b>Ecart = 0,6%</b>

On y voit très clairement la variabilité de la ponctuation pour chaque type, mais le parfait équilibre qui en ressort au global, au pourcent près.

Ceci va tout à fait dans le sens d'une explication par succession de lots de métal.

Olivier GUYONNET

« Nouvelles données concernant l'atelier de Serdica sous le règne de Probus », *Revue Belge de numismatique et sigillographie*, CXLVI, 2000.

Sylviane ESTIOT a démontré l'existence d'un 4<sup>e</sup> atelier oriental sous Probus, créé lorsque l'atelier d'Antioche était tombé aux mains de Saturninus<sup>1</sup>.

Elle explique que cet atelier se distingue de celui d'Antioche par plusieurs critères, dont :

- Style du buste, « taillé à la serpe »
- Style graphique, où les segments des M sont liés, là où Antioche fait un IVI ;
- Absence de césure de la légende de revers, ou bien césure entre les 2 mots, plutôt que le CLEMENTIAT-EMP d'Antioche et Tripolis.

Elle décline la production de ce 4<sup>e</sup> atelier oriental en 4 émissions, se distinguant par le revers.

Les deux premières émissions diffèrent clairement par l'allégorie :

- 1<sup>re</sup> émission : empereur avec sceptre surmonté d'un aigle, Jupiter lui tendant un globe simple
- 2<sup>e</sup> émission : l'empereur tient un sceptre simple, Jupiter tend un globe nicéphore

Dans cette deuxième émission, le signe de la réforme est soit en lettres grecques (KA), soit en chiffres latins (XXI), ceux-ci étant définitivement adoptés lors de la 3<sup>e</sup> émission :



Emission 1 - (ex n°5 de S. Estiot)



Emission 2 signe KA - (ex n°12 de S. Estiot)



Emission 2 signe XXI - (ex n° 20 de S. Estiot)

Cet unicum de ma collection présente un type de transition, conservant l'allégorie de la 1<sup>re</sup> émission et présentant le signe de la réforme en chiffres latins de la 2<sup>e</sup> émission : il semble démontrer que le passage du signe en grec au signe en latin (qui sera conservé lors de la 3<sup>e</sup> émission) ne constitue peut-être pas 2 phases successives de la 2<sup>e</sup> émission, mais que ces 2 versions ont probablement coexisté, du moins en tout début de l'émission.



Olivier GUYONNET

1 Sylviane ESTIOT, *L'empereur et l'usurpateur : un 4<sup>e</sup> atelier oriental sous Probus*, Studies in Ancient coinage in honour of Andrew Burnett, Spink London 2015.

**SUBSCRIBE NOW!**

## THE BANKNOTE BOOK


Collectors everywhere agree,  
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.  
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.  
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

[www.BanknoteBook.com](http://www.BanknoteBook.com)

*Résultats Exceptionnels obtenu par*  
**Stack's Bowers Galleries**

**DÉPOSEZ VOS OBJETS A UNE DE NOS VENTES DE 2021**



FRANCE. Louis d'Or, 1753-A.  
 Paris Mint. Louis XV.  
 NGC MS-66+.  
**Realized: \$8,400 USD**



FRANCE. Franc, 1807-A.  
 Paris Mint. Napoleon as Emperor.  
 PCGS MS-63 Gold Shield.  
**Realized: \$7,200 USD**



FRANCE. Banque de France.  
 100 Francs, 1886. P-63c.  
 Very Fine.  
**Realized: \$9,400 USD**



FRANCE. 20 Francs, 1850-A.  
 Paris Mint.  
 NGC PROOF-64.  
**Realized: \$26,400 USD**



FRANCE. Gold 50 Centimes  
 Piefort, 1962. Paris Mint.  
 NGC PROOF-69 Ultra Cameo.  
**Realized: \$10,800 USD**



FRANCE. Banque de France.  
 5000 Francs, 1918 (ND 1938). P-76.  
 PMG Very Fine 30.  
**Realized: \$2,760 USD**

**VENTE AUX ENCHÈRES DE AVRIL À HONG KONG 2021**

Du 5-8 Avril 2021, Hong Kong, enchères ouvrent le 1 Mars 2021

**VENTE AUX ENCHÈRES "COLLECTOR'S CHOICE"  
 SUR INTERNET UNIQUEMENT**

Du 22-24 Juin 2021, StacksBowers.com, date limite des dépôts le 11 Mai 2021

**VENTE AUX ENCHÈRES "ANA"**

(American Numismatic Association)

Du 11-14 Août 2021, Rosemont, Illinois,  
 date limite des dépôts le 10 Juin 2021

**VENTE AUX ENCHÈRES DU SEPTEMBRE  
 À HONG KONG 2021**

Septembre 2021, Hong Kong, date limite des dépôts le 1 Juillet 2021



Pour plus d'informations veuillez contacter Maryna Synytsya de notre bureau parisien par mail:



MSynytsya@stacksbowers.com  
 ou par téléphone au  
 +33 6 14 32 31 77  
 +33 1 83 79 02 03

Visit Us Online at  
**StacksBowers.com Today!**

**Stack's Bowers**  
 GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer

1550 Scenic Avenue, Suite 150, Costa Mesa, CA 92626 • 949.253.0916  
 470 Park Avenue, New York, NY 10022 • 800.566.2580  
 Info@StacksBowers.com • StacksBowers.com  
 California • New York • New Hampshire • Oklahoma • Hong Kong • Paris  
 SBG BN Consign 2021 210118

## CONTREFAITES : LE MYSTÈRE DE ROK

LES MONNAIES CONTREFAITES DE 4 SOLS  
OU PATARDS ET DE 3 KREUTZERS À LA  
LÉGENDE ROK (1617-1619) : OÙ FURENT-  
ELLES FRAPPÉES ?

Depuis 1885, lorsque la première monnaie de 4 sols ou patards à la légende ROK fut publiée par Arthur Engel dans la *Revue Numismatique (RN)*, publication complétée en 1886 dans la même revue par celle d'une pièce de 3 Kreuzers, ces deux pièces étant insérées dans une étude d'ensemble en trois articles consacrés aux *Imitations monétaires de Château-Regnault (RN 1885, 1886 et 1887)*, étude qui fait encore autorité malgré son ancienneté, beaucoup d'auteurs et de collectionneurs se sont penchés sur cette énigme sans pouvoir la résoudre.

Que signifie cette mention ROK ? Que cache-t-elle ? Désigne-t-elle un atelier monétaire inconnu des Ardennes ayant fonctionné à la même époque (1617-1619) que les ateliers de la principauté de Château-Regnault et Linchamps dont trois sont connus : Château-Regnault et La Tour-à-Glaire dénoncés depuis 1627 par le roi d'Espagne Philippe IV mais aussi Linchamps sur la Semoy dont j'ai établi l'existence avec Alain Tissière dans les années 1990. ROK est-il un quatrième atelier de cette principauté, créé et utilisé par Paul Manlich pendant sa maîtrise de la Monnaie de la principauté ? Ou bien ROK désigne-t-il Rochefort-en-Ardenne, fief de la famille de Löwenstein-Wertheim-Rochefort qui possédait les terres souveraines de Chassepierre-Cugnon en bordure de la Semois (côté belge)<sup>1</sup> ? On connaît des monnaies de cette famille, des escalins au lion millésimés 1626, des doubles tournois des années 1633 à 1636, des deniers tournois des années 1650... Ou bien s'agit-il encore de Roche-sur-Welz dans le Grand-duché de Luxembourg ? Ou pourquoi pas, la ville de Reckheim sur la Meuse, près de Maastricht, bien que l'on connaisse une fabrication parfaitement légale et régulière de pièces de 4 sols ou patards de Reckheim, répertoriée dans le *Tarif Verdussen* de 1627 (p. 245) ? On le voit, l'embarras est grand et depuis 1885-1887 on n'a pas progressé. Écrivant en 1985, Jean-René De Mey, dans *Les monnaies ardennaises*, classe ces deux pièces au chapitre Rochefort et Cugnon (pp. 97-106) : la pièce de 4 sols ou patards à l'atelier de Rochefort (N1 et 2) et celle de 3 Kreuzers également (N5). L'auteur n'explique pas son choix, indiquant simplement que de la fausse monnaie fut fabriquée jusqu'en 1622 à Rochefort et ensuite à Cugnon, localité baignée par la Semois. Même les Italiens se sont impliqués dans une attribution manifestement fallacieuse à Ronco : j'en discute plus loin.

Correspondant régulier d'Arnaud Clairand et de moi-même, notre ami Robert Ronus, excellent collectionneur aux États-Unis de monnaies seigneuriales françaises des Temps Modernes et qui agit beaucoup pour faire connaître aux États-Unis ces monnaies insuffisamment étudiées, me demande si j'ai quelques idées concernant les monnaies non identifiées à la légende ROK. J'en ai naturellement, travaillant sur les

monnaies de Château-Regnault et Linchamps depuis 1986, mais je n'ai pas encore trouvé la solution. Voici toutefois les informations qu'il m'est agréable de communiquer à tous ceux qui s'intéressent à cette énigme.



figure 1

Dans la *RN* 1885 (pp. 296-315 et planches XII et XIII), Arthur Engel, après avoir passé en revue 21 pièces qu'il attribue à l'atelier de Château-Regnault (n°1 à 19b), évoque ce qu'il appelle des « ateliers incertains ». Son n°20 et planche XIII n°6 est ainsi consacré à une pièce de 4 sols ou patards à la légende MONETA-NOVA-ARG-ROK à l'avvers et SVB-UMBRA-ALARVM-TVARVM au revers que l'on peut traduire : « monnaie nouvelle d'argent de ROK » à l'avvers et « sous l'ombre de tes ailes » au revers. Engel en connaît 2 exemplaires dans la célèbre collection alsacienne Nessel et il indique que cette pièce figure dessinée dans un décri des cercles de Souabe, Franconie et Bavière des 5-15 octobre 1618 avec la mention « monnaie inconnue, nouvelle, et à bas titre, qui s'est glissée parmi les pièces de 3 batz »<sup>2</sup> alors que sa valeur est bien moindre (fig. 1). Engel indique aussi qu'une pièce similaire figurait dans le *Tarif Verdussen* de 1627 avec une disposition de légende différente, ROK écrit ROC figurant après SVB. VMBRA. ALARVM. TVARVM. Dans ce *Tarif Verdussen* (p. 272), cette pièce inconnue est indiquée comme « solz de Campen contrefaits » (fig. 2). De fait, si l'on compare cette pièce inconnue à la pièce de 4 sols ou patards de Campen dessinée p. 242 dans le même tarif (fig. 3), on s'aperçoit que les armoiries de Campen sont parfaitement imitées, à l'exception de la présence d'un petit *lis* au lieu d'une *tour* dans le 4<sup>e</sup> petit quartier, ainsi que de trois *lis* dans le 4<sup>e</sup> quartier.

J. R. De Mey publie les deux exemplaires : celui d'A. Engel dont il ne connaît que le dessin (p.98 N1) et celui du *Tarif Verdussen* dont il publie la photo d'un exemplaire figurant dans une collection privée (p. 98, N2). Cette monnaie du *Tarif Verdussen* 1627 figure également dans le *Tarif Verdussen* 1633 avec la mention à nouveau « Solz de Campen contrefaits », la pièce de Campen étant dessinée plus haut.

Dans la *RN* 1886, Arthur Engel publie p. 397 n°13 avec vignette une pièce de 3 Kreuzers conservée à l'époque dans la collection Henri Meyer, seul exemplaire rencontré par Engel. La pièce montre trois petits écus, séparés par des feuillages, montrant respectivement une *tour*, un *lion* et six *fusées*, le tout entouré de la légende MONETA. NOVA. ARG. ROK. Au revers, nous avons la légende SVB. VMB. ALARVM. TVARV entourant un aigle impérial à deux têtes portant en cœur le chiffre 3 dans un cercle. J. R. De Mey classe cette pièce à Rochefort (p. 99 N5) (fig. 4).

1 Pour la même rivière, nous écrivons Semoy en France et les belges Semois.

2 Batz ou batzen, c'est la même chose = 12 Kreuzers.



## CONTREFAITES : LE MYSTÈRE DE ROK



figure 4

Je n'ai pas retrouvé cette pièce dans le catalogue de vente de la collection du docteur Henri Meyer en 1902, les petites pièces étant groupées en lots par l'expert (Feuardent) et accompagnées d'une description très sommaire. En revanche, je l'ai retrouvée dans le catalogue 1890 imprimé de la collection H. Meyer, sous le n°3156 classé à Château-Regnault. Dans le même catalogue figurait sous le n°3146 un exemplaire de la pièce de 4 sols ou patards marquée ROK, imitée de la pièce de Campen (cf. Engel 1885 n°20 et pl. XIII n°6), classée également à Château-Regnault.

On le voit, J. R. De Mey n'expliquant pas et ne justifiant pas son classement à Rochefort-en-Ardenne, famille de Löwenstein-Wertheim-Rochefort, ces deux pièces, l'une de 4 sols ou patards, l'autre de 3 Kreuzers, à la légende ROK, nous n'étions pas plus avancés qu'en 1885-1887 au temps d'A. Engel, lorsque Horst Heinz Mertes, nous fit connaître à Alain Tissière et à moi-même un décri prononcé par le Conseil de la Ville de Francfort le 15 septembre 1618. Nous avons alors publié, A. Tissière et moi-même, le texte commenté de ce décri dans le n°122 des *Cahiers numismatiques* en décembre 1994. Nous avons alors pensé qu'il ne fallait pas s'emballer avec la toponymie et que ROK ne signifiait pas obligatoirement Rochefort-en-Ardenne. Nous avons pu ensuite expliquer que selon nous, LINC ou LI signifiait *Linchamps* (cf. catalogue 2002 de la collection Tissière n°2306, 2307 et 2308) mais il ne nous a pas été possible d'expliquer ROK.

Reprenons donc aujourd'hui ce décri qui est très instructif (fig. 5). Le texte allemand signifie, en résumé, que les monnaies décriées ci-dessous, de même forme et apparence que les espèces légales de 3 batzen (4 sols ou patards et 12 Kreuzers) ainsi que les 3 Kreuzers, et qui sont mêlées à ces espèces légales, valent en réalité beaucoup moins (faiblesses de poids et de titre). Le Conseil de ville de Francfort punira fortement ceux qui utilisent ces 9 espèces décriées. Examinons-les :

- une pièce contrefaite de 4 sols ou patards à la légende CLER, imitée des pièces de 4 sols de Holstein (*Tarif Verdussen* 1627, p. 246). A. Engel connaît cette pièce qu'il publie en 1885 (n°22 et planche XIII n°9) et en 1887 p. 396 n°12, Cabinet impérial de Vienne. A. Engel classe désormais cette pièce à Rochefort, attribution que J. R. De Mey ne retient pas (fig. 6 contrefaçon et 7) ;

- une pièce contrefaite de 4 sols ou patards à la légende ROK, imitée des pièces de 4 sols de Campen, étudiée ci-dessus à partir d'A. Engel (*RN* 1885 n°20 et pl. XIII n°6) ;

- une pièce de 3 Kreuzers de la principauté de Château-Regnault et Linchamps, aux noms et armes de Louise-Marguerite de Lorraine (2<sup>e</sup> ligne, pièce dessinée au centre) ;

- six pièces de 3 Kreuzers, avec l'aigle et la valeur 3 ainsi que la même devise qu'à Château-Regnault et Linchamps SVB.

VMBRA. ALARVM. TVARVM, mais avec chacune un motif héraldique différent entouré de la légende MONETA. NOVA. ARG. ROK.<sup>3</sup>

Ce décri nous fait ainsi connaître 6 exemplaires différents de la pièce de 3 Kreuzers à la légende ROK alors qu'auparavant seul l'exemplaire Henri Meyer, que l'on retrouve sur la septième pièce, était connu.

En étudiant attentivement les 7 exemplaires différents de l'espèce 3 Kreuzers, nous remarquons :

1. Que les trois exemplaires de la ligne centrale où figure l'exemplaire au nom et aux armes de Louise-Marguerite, montrent des écussons et armoiries typiques de Château-Regnault, y compris les deux exemplaires à la légende ROK qui entourent celui de la princesse.

2. Le huitième exemplaire, 3<sup>e</sup> rangée au centre, avec la légende ROK, montre l'*écu de Bouillon* que l'on retrouve sur les monnaies des évêques de Liège, ducs de Bouillon, ainsi que du prince de Sedan qui portait le titre de duc de Bouillon et mettait Bouillon dans ses armes.

3. Les trois autres exemplaires de la pièce de 3 Kreuzers (1<sup>re</sup> ligne, 3<sup>e</sup> monnaie et 3<sup>e</sup> ligne, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> monnaies) montrent une composition de trois petits écussons qui était relativement en usage dans l'évêché de Liège. La 6<sup>e</sup> monnaie montre une *tour*, un *lion* et six *fusées* : les *fusées* figurent sur les monnaies liégeoises de Bouillon des princes-évêques appartenant à la Maison de Bavière<sup>4</sup>. Sur la 8<sup>e</sup> monnaie semblent être représentés les *trois alérions de Lorraine* que la princesse de Conty portait dans ses armes et sur la 3<sup>e</sup> monnaie deux bars, également appartenant aux armes de Lorraine. Dans les deux cas il y a allusion à la princesse de Conty.

Ces éléments communs aux pièces de 3 Kreuzers au nom de Louise-Marguerite de Lorraine ainsi qu'aux pièces de 3 Kreuzers à la légende ROK amènent à reconsidérer le monnayage produit par Paul Manlich pendant sa maîtrise de la Monnaie de la princesse de Conty. Si l'on excepte les deux rarissimes thalers qu'il fit frapper, celui de 1617 imité du thaler de Hambourg (2 ex connus) et celui au buste de François de Bourbon, le prince de Conty (exemplaire unique au Cabinet des médailles à la BnF frappé vers 1617-1618), toute la production monétaire du Manlich est constituée de pièces de 6 batz ou batzen (24 Kreuzers) et surtout de pièces de 4 sols ou patards (3 batz ou batzen), de 12 Kreuzers et de 3 Kreuzers. Ces espèces qui entraient dans le rendu de monnaie lors de l'acquittement des péages sur la Meuse et sur la Semoy pouvaient ensuite circuler dans toute l'Europe, sauf la France où elles étaient indésirables.

Manlich traînait derrière lui une réputation bien établie de faux-monnayeur qui n'était pas usurpée. Ayant dirigé la Monnaie du prince de Sedan à Sedan et Raucourt ainsi que la

<sup>3</sup> Pour simplifier, nous avons adopté une ponctuation par points alors qu'elle est parfois différente sur les monnaies (étoiles, fleurons, etc.)

<sup>4</sup> Elles figurent également dans les armes des comtes de Löwenstein-Rochefort

## CONTREFAITES : LE MYSTÈRE DE ROK

Monnaie du prince-évêque de Liège à Bouillon, il avait écopé de condamnations pour fausse monnaie dans les deux cas. On ne sait combien d'ateliers monétaires temporaires il créa de 1617 à 1619 dans la principauté de Château-Regnault et Linchamps mais la permission du 23 avril 1619, publiée par Adrien Blanchet dans la *RN* 1907, l'autorisait à en créer plusieurs. On connaît Château-Regnault mentionné dès le bail initial de 1610, puis La Tour-à-Glaire dénoncé en 1627 par le roi d'Espagne Philippe IV. Il faut y ajouter Linchamps pour la période 1617-1619. Mais Manlich a-t-il ouvert d'autres ateliers que Linchamps et La Tour-à-Glaire ? Rien ne permet de le supposer mais rien n'interdit non plus de l'imaginer.

On peut aussi envisager une autre hypothèse. Le fait qu'en 1628 une bande de faux-monnayeurs agissant conjointement dans les vallées de la Meuse et de la Semois à partir des ateliers de La Tour-à-Glaire (principauté de Château-Regnault et Linchamps), de Cugnon et des Hayons (terres souveraines du comte de Löwenstein-Rochefort enclavées dans le duché de Bouillon) ait été appréhendée et que Manlich à nouveau ait été mis en cause à cette occasion, permet de se demander si dès 1617-1619 Manlich n'avait pas aménagé dans la vallée de la Semois un atelier illégal fabriquant ses productions marquées ROK, en liaison avec ses productions issues des ateliers de la principauté. Cet atelier illégal aurait pu être installé à Cugnon ou, aux Hayons où la ferme de la Vanette fonctionna un temps comme atelier de fausse monnaie. Dans ce cas, ROK pourrait effectivement évoquer les terres que le seigneur de Rochefort possédait dans le duché de Bouillon, allusion territoriale sans conséquences<sup>5</sup>.

Ces monnaies marquées ROK ne relèveraient donc pas de la principauté de Château-Regnault et Linchamps mais des territoires possédés par le comte de Löwenstein-Rochefort en bordure de la Semois, sans que ce seigneur, dont le monnayage ne débute qu'en 1622, soit mêlé à ce trafic organisé par Paul Manlich. Les pièces marquées ROK seraient ainsi des fausses monnaies fabriquées par Paul Manlich, dans la vallée de la Semois et le mot ROK, inventé par Manlich, serait destiné à faire croire que ces fausses monnaies auraient été frappées dans un atelier commençant par ROK.

En revanche, nous ne pensons pas que le comte de Löwenstein-Rochefort ait fait frapper les pièces de 4 sols ou patards et les pièces de 3 Kreuzers marquées ROK. Le style de ces monnaies inconnues est trop proche de celui des espèces analogues de Château-Regnault que faisait alors frapper Manlich et il est très différent des monnaies que le comte de Löwenstein-Rochefort fera frapper à partir de 1622, en toute légalité.

Il n'est guère possible d'aller plus loin pour le moment mais un lien est établi, par le décri de Francfort en 1618, entre les pièces de 3 Kreuzers de Château-Regnault et celles à la légende ROK. L'hypothèse de monnaies sciemment contre-

5 Pour compléter la confusion volontairement entretenue par Manlich, il existe dans la principauté de Château-Regnault et Linchamps le roc de la Tour et la forge de Rogissart dépendant du bourg de Gespunsart, paroisse importante de la principauté pouvant être visée par la permission du 23 avril 1619.

faites, comme c'est le cas pour les pièces de 4 sols ou patards imitées de Campen et de Holstein, fabriquées par Manlich dans le duché de Bouillon, contigu à la principauté de Château-Regnault et Linchamps, en même temps qu'il monnayait dans la principauté, est tout à fait plausible<sup>6</sup>. Elle pourrait ainsi expliquer l'utilisation de la légende ROK jusqu'à présent inexplicée car apparemment inexplicable.

### CONCLUSION :

Cet article était écrit lorsque j'ai retrouvé un intéressant courrier de Robert Ronus. Notre excellent ami me signale pour ROK une attribution italienne au comte de Ronco, Napoléon Spinola, marquis de Roccaforte. Je connaissais cette attribution fantaisiste car la seigneurie de Ronco n'est érigée en comté qu'en 1644 par l'Empereur avec droit de battre monnaie à partir de cette date seulement (Engel et Serrure 1897, *Traité de numismatique moderne et contemporaine* p. 428 avec indication de l'ouverture de l'atelier en 1647, Maurice Cammarano, *Corpus luiginorum*, 2<sup>e</sup> édition 2020, pp. 199-200 avec la même indication de l'ouverture de l'atelier en 1647).

Le *MIR* d'Alberto Varesi (volume Piémont, etc.), 2<sup>e</sup> édition s.d. en €, reprend dans son n°518 une erreur commise en 1959 par Gamberini di Scarfea n°666 (*Les imitations et contrefaçons monétaires dans le monde*, 4<sup>e</sup> partie, tome I, p. 219).

Je n'ai évidemment pas pris en considération cette attribution de Gamberini di Scarfea à Ronco/Roccaforte. Cet auteur a été induit en erreur par les nombreuses imitations italiennes (Piémont et Lombardie) de la pièce de 4 sols. Celle-ci était en fait une espèce européenne, frappée tout au long d'un très important circuit commercial reliant l'Espagne aux Pays-Bas. Cet itinéraire était devenu obligatoire depuis l'échec de l'*Invisible Armada*. On passait par le Piémont, la Suisse, la Franche-Comté puis la vallée de la Meuse, d'où la multiplication sur l'itinéraire des ateliers fabriquant des pièces de 4 sols. Manlich le savait parfaitement lorsqu'il décida de frapper massivement des pièces de 4 sols. Les pièces de 12 Kreuzers et de 3 Kreuzers étaient réservées à l'Empire.

Parmi les ateliers italiens qui fabriquèrent des pièces de 4 sols, on peut notamment citer Bozzolo, Castiglione, Corregio, Desana (Deciane), Guastalla, Messerano, Mirandole etc<sup>7</sup>.

Le lecteur est invité à se reporter aux *Tarifs Verdussen* de 1627 (réédité en 1974) et 1633 qui font connaître un grand nombre de ces pièces de 4 sols. L'étude de ces tarifs me conforte dans mon hypothèse d'une fabrication spécifique Manlich, sous le vocable ROK créé pour la circonstance, dans la vallée de la Semois sur les terres franches du comte de Löwenstein-Rochefort à l'insu de celui-ci.

Christian CHARLET

6 Ajoutons que la création de l'atelier de La Tour-à-Glaire par Manlich s'accorde tout à fait avec la pratique du faux monnayage dans la vallée de la Semois, comme ce sera le cas en 1628, le faux monnayage de 1628 étant sans doute la suite de celui pratiqué par Manlich en 1617-1619.

7 On notera que le CNI, en la circonstance plus rigoureux et plus sérieux que Gamberini di Scarfea, qu'Alberto Varesi n'aurait pas dû recopier, ne retient pas l'attribution à Ronco. A juste titre. Récemment, la Maison Künker (Auction 331 du 30 janvier 2020 n°871) a été abusée par cette attribution fallacieuse à Ronco et a dû reprendre la monnaie après la vente.



# MONNAIES ARDENNAISES CONTREFAITES : LE MYSTÈRE DE ROK

Solz de Campen contrefaits.

Solz de Campen.



figure 2

figure 3



figure 4

figure 1

**D**iese hernach gesetzte Sorten Müntz/  
 so off die form vnd schein der Schaffhäuser vnd genanten Drey  
 basener/ auch der Drey Kreuzer/ gemünzt/ vnd vnter dieselbe ge-  
 schoben werden / befinden sich an Gehalt viel zu gering/ vnd also/  
 daß der grösseren Sorten das Stück nur Finff Kreuzer/ der klei-  
 nern aber das Stück nur Drey Pfening werth seindt. Derowegen E. E. Rath  
 dieser Statt Franckfurt hiemit männiglich darfür warnen / vnd darneben  
 ernstlich vnd bey hoher Straaff/ daß solche Niemandt außzahlen oder außgeben  
 soll/ gebieten vnd befehlen thut.

Conclusum in Senatu Martis  
 15. Septemb. Anno 1618.

figure 5



Solz de Holstein.



figure 6

figure 7

# MONNAIES ROYALES INÉDITES

## LE QUART D'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES DE LOUIS XV » FRAPPÉ EN 1715 À MONTPELLIER (N)



**N**ous avons le plaisir de vous présenter dans la prochaine Live auction de mars 1715 un quart d'écu dit « aux trois couronnes de Louis XV » frappé en 1715 à Montpellier (bry\_644015, 7,61 g, 28,5 mm, 6 h.). Cette monnaie est *a priori* unique. Il s'agit de l'exemplaire de la collection du commandant Auguste Gaston Pierre Babut de Rosan dispersée par Émile Bourgey les 28 mars-1<sup>er</sup> avril 1927 (n° 817 du catalogue). Cette monnaie pourtant illustrée dans le catalogue de vente de 1927 est longtemps passée sous les radars. En 1986, Bruno Collin, dans son ouvrage consacré à la Monnaie de Montpellier, p. 270, ne la mentionne pas et attribue toutes les productions d'argent de Montpellier de l'année 1715 à l'effigie de Louis XIV. Frédéric Droulers, dans l'édition 1998 de son *Répertoire*, n° 552, p. 534, ne la connaissait pas non plus, mais supposait à juste titre la frappe de quart d'écu aux trois couronnes à l'effigie de Louis XV à Montpellier en 1715. Cet auteur a même livré un chiffre de frappe de 7 199 exemplaires tout en précisant en note « Frappe possible à l'effigie de Louis XV d'après les dates des 5 délivrances qui ont eu lieu du 7 décembre au 31 décembre 1715 ». Dans l'édition de 2012 de son *Répertoire*, n° 762, p. 733, Droulers la mentionne enfin assortie de cette note : « Un spécimen au C.D.M. provenant de la collection Babut (1927) ». Nous rassurons le lecteur, cette monnaie n'a jamais figuré dans les collections du Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France. Il s'agit d'une erreur de Droulers qui, dans cette dernière édition, lui assigne au passage une quantité de frappe de 17 099 exemplaires !

Une telle monnaie mérite que l'on se penche sur son histoire, d'autant plus que nous avons pu retrouver de nombreux documents d'archives s'y reportant. La série d'argent dite « aux trois couronnes » a été frappée à partir de 1709, sous le règne de Louis XIV dont elle présente le buste. Après le décès du Roi-Soleil survenu le 1<sup>er</sup> septembre 1715, il convenait de placer sur les monnaies l'effigie du nouveau souverain, Louis XV. La gravure fut naturellement confiée au graveur général Joseph Roëttiers. Pour l'argent, en 1715, il ne put graver que les bustes de l'écu et du quart d'écu, le demi-écu aux trois couronnes à l'effigie de Louis XV n'ayant jamais été frappé.

Le 23 novembre 1715, le graveur général Joseph Roëttiers remit, entre autres, au greffe de la Cour des monnaies de Paris « douze poinçons de teste de quarts d'écus [à] l'effigie du nouveau roy Louis Quinze pour envoyer dans les Monoyes du royaume par le greffier de la Cour après qu'il auront été présentés à ladite Cour en la manière accoustumée ». Le jour même, furent retirés deux poinçons certainement destinés à la

Monnaie de Paris (AN, Z<sup>1b</sup> 349). Le quart d'écu aux trois couronnes de Louis XV n'est connu que pour trois ateliers : Aix-en-Provence, Paris et Montpellier.

Le poinçon d'effigie destiné à la Monnaie de Montpellier fut expédié de Paris le 26 novembre 1715 et arriva à Montpellier le 4 décembre :

« Du quatrième décembre mille sept cent quinze, savoir faisons qu'en présence du sieur Louis Brodu, tailleur et graveur de la Monnoie de Montpellier, que sieur François Luquel, commis au bureau des postes de cette ville nous a remis trois poinçons marqués des deux lettres RR, envoyée de Paris par Monsieur Geudré, conseiller secrétaire du roy, greffier en chef de la Cour des monnoies de Paris suivant sa lettre du vingt-six novembre dernier adressée aux juges-gardes de la Monnoie de Montpellier, savoir un poinçon d'effigie pour les écus de trois livres dix sous, un autre poinçon d'effigie pour les quarts d'escu de dix-sept sous six deniers et un autre poinçon d'effigie pour les louis d'or de quatorze livres pour la fabrication des espèces qui doivent estre monnoyées à l'effigie de Louis quinziesme en aiant deschargé ledit Luquel est tous autres et nous sommes signés. Campan, juge-garde. Nissolle, juge-garde, Brodu, Luquel » (AD Hérault, 3B 8).

Il est intéressant de noter que ces poinçons originaux portent les lettres RR, initiales du nom du graveur général Roëttiers. Le jour même de l'arrivée du poinçon, Louis Brodu, le graveur particulier de la Monnaie de Montpellier, réalisa à l'aide du nouveau poinçon quatre carrés de droit : « Du quatriesme décembre a esté frapé 4 testes pour les quarts d'escu du nouveau poinçon de louis quinze et ledit point retiré. Nissolle, juge-garde. Brodu » qui furent remis deux jours plus tard au prévôt des monnayeurs : « Du sixième dudit les quatre testes pour les quarts d'escu mentionnées cy-contre ont esté remises. Nissolle, juge-garde. Brodu. ». Le 9 décembre 1715, Brodu grava neuf nouveaux carrés de droit pour les quarts d'écu à l'effigie de Louis XV qui furent remis le 14 aux monnayeurs. Le différent de Brodu, une tour, se retrouve sur le quart de Babut de Rosan après DOMINI. L'étoile à cinq rais placée sous le buste est le différent du directeur Jean Guillot. Des flans de quarts d'écu furent remis aux monnayeurs les 6, 14, 20 et 31 décembre afin d'être monnayés et marqués sur la tranche (AD Hérault, 3B 17). Une fois les monnaies frappées, les monnayeurs les remirent en quatre fois aux juge-gardes de la Monnaie de Montpellier : 3 456 le 7 décembre, 2 271 flans le 14, 4 180 le 20 et 3 880 le 31 décembre (AD Hérault, 3B 17). Il appartenait ensuite aux juge-gardes de contrôler les poids, titres et qualité de frappe. Les espèces défectueuses étaient rebutées avant d'être refondues, les autres étaient passées en délivrance, c'est-à-dire jugées bonnes pour être mises en circulation. Le 7 décembre, sur les 3 456 monnaies frappées, un exemplaire fut mis en boîte et 579 ont été rebutés, ainsi seuls 2 876 quarts d'écu purent être mis en circulation.

« Dudit jour a esté délivré deux mil huit cents soixante seize quarts d'escu de dix-sept sous six deniers, dont un emboëté, valant deux mille cinq cens seize livres dix sous, foibles d'un demi-gros en trois marcs pesant quatre-vingts-neuf marcs cinq onces

## MONNAIES ROYALES INÉDITES

### LE QUART D'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES DE LOUIS XV » FRAPPÉ EN 1715 À MONTPELLIER (N)

*trois deniers raportés suivant l'essai fait de la peuille à dix deniers vingt et un grain et demi a esté remis à la conversion cinq cens soixante dix-neuf quarts d'écu de rebut cisailés pensant dix-sept marcs sept onces quatorze deniers. Nissolle, juge-garde. Guillot. Freboul. Montréal » (AD Hérault, 3B 13).*

Cette première délivrance du 7 décembre a été suivie de trois autres en date des 16, 21 et 31 décembre 1715.

Nombre de flans vierges	Remise des flans aux monnayeurs	Remise des flans aux juges-gardes	Jour de la délivrance	Nombre	Poids monnayé	Boîte	Rebut
3456	06/12/1715	07/12/1715	07/12/1715	2876	89 m. 5 o. 3 d.	1	579
2271	14/12/1715	14/12/1715	16/12/1715	1907	59 m. 4 o.	1	363
4180	20/12/1715	20/12/1715	21/12/1715	3601	112 m. 4 o. 6 d.	1	578
3880	31/12/1715	31/12/1715	31/12/1715	3808	118 m. 6 o. 9 d.	1	71
<b>13787</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>12192</b>	<b>380 m. 3 o. 18 d.</b>	<b>4</b>	<b>1591</b>

Sources : AD Hérault, 3B 13 et 3B 17

Le total des quarts d'écus à l'effigie de Louis XV frappés à Montpellier s'élève donc de manière certaine à 12 192 exemplaires, avec quatre exemplaires en boîte et un poids monnayé de 380 marcs 3 onces 18 deniers (93,12 kg). 1591 quarts d'écu supplémentaires avaient été frappés, mais jugés défectueux, ils furent refondus. Les pièces rebutées représentent 11,71 % de celles frappées. Les 12 192 quarts d'écu délivrés n'eurent tout au plus qu'une durée de circulation de trois semaines puisqu'elles furent décriées fin décembre 1715 pour être réformées au type dit « ver-tugadin ». L'exemplaire que nous présentons semble être le seul à avoir été retrouvé à ce jour.



Arnaud CLAIRAND

## MONNAIES ROYALES INÉDITES

### L'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1713 À PERPIGNAN (Q)

Monsieur Quiniou nous a aimablement adressé la photographie d'un écu dit « aux trois couronnes » de Louis XIV frappé en 1713 à Perpignan (Q). Cette monnaie est absente des ouvrages de référence et n'a pas été retrouvée dans l'étude de Messieurs et Belluteau et Melmoux, *La Monnaie de Perpignan (1711-1793)*, *La Palloffe*, hors-série 3, 2017. Ces auteurs signalent 29 981 exemplaires présentant une abeille et un trèfle, avec 37 en boîte et 5 070 écus frappés avec 8 en boîte. Leurs données sont issues de la cote 1J204 des Archives départementales des Pyrénées-Orientales.

D'après nos recherches aux Archives départementales du Rhône, ce sont bien 37 exemplaires qui ont été mis en boîte. Cette cote précise que ces monnaies ont été délivrées entre janvier et septembre 1713. L'exemplaire de Monsieur Quiniou présente la particularité d'avoir été frappé avec les mêmes carrés que l'exemplaire de 1712 illustré dans l'ouvrage de Belluteau/Melmoux, avec toutefois le 2 du millésime retouché et transformé en 3 après poinçonnement. Une telle pratique est assez étonnante, non pas que les modifications de date soient rares, mais qu'elle se fasse sur un carré déjà utilisé. Dans les archives que nous avons rencontrées, seuls les carrés surnuméraires qui n'avaient jamais frappé faisaient l'objet de telles modifications. À la fin de chaque année, le carré était stocké en attendant le jugement des boîtes, car la Cour des monnaies pouvait demander à rengrener les monnaies en cas de procédure. La consigne n'a semble-t-il pas été suivie à Perpignan, les officiers étant très certainement peu au fait des règlements, car la Monnaie avait été ouverte deux ans plus tôt. Il reste désormais à retrouver l'écu de 1713 avec coquille et abeille.



## NAPOLÉON TÊTE LAURÉE VARIÉTÉ SANS LE PETIT LOSANGE APRES EMPEREUR

**1** franc Napoléon I<sup>er</sup> tête laurée, Empire français 1810 Paris F.205/12 variété sans le petit losange après EMPEREUR. En examinant les différentes monnaies de ma collection de 1 franc argent de Napoléon Premier, je me suis aperçu que mon exemplaire de 1 franc argent Napoléon Premier avec tête laurée, revers Empire Français de 1810 A (F.205/12) en état presque superbe (voir photo ci-dessous) ne présentait pas de losange après le mot EMPEREUR (voir la flèche rouge ci-dessous) par comparaison avec un autre exemplaire présentant une qualité de conservation similaire (collection CGB). Désirant savoir si cette variété était rare ou fréquente, je me

suis basé pour mon étude sur les archives en ligne de différents sites numismatiques (CGB, Sixbid, Acsearch, Coinsarchives et des sites marchands). A partir de ces archives, j'ai répertorié 112 exemplaires pour la référence F.205/12 et parmi ces exemplaires, 5 ne possèdent pas le losange après EMPEREUR, ce qui correspond à environ 4,5 %. Même si l'échantillonnage est relativement restreint, ce résultat semble donner un bon aperçu de la rareté de cette variété. Avis aux collectionneurs, regardez bien vos 1 franc 1810 A.

*Christophe VERONESI*

Collection Veronesi



Exemplaire CGB en TTB 52



Sans petit losange après EMPEREUR (variété)



© <http://www.cgb.fr>

## MISE À JOUR DES CERTIFICATS PCGS

Les connaissances numismatiques, progressant et grandissant au fil des années, permettent d'améliorer constamment l'identification et l'authentification des monnaies. Grâce à la publication des recherches et au signalement des découvertes, la base de données PCGS évolue pour améliorer l'identification des monnaies qui sont soumises pour certification, mais également pour les monnaies qui ont été certifiées dans le passé.

Nous vous invitons à consulter les informations indiquées sur la page de vérification des certificats PCGS : <https://www.pcgscert.com/cert>. Si des informations complémentaires ou différentes se trouvent sur le certificat, vous pouvez bénéficier de la mise à jour en demandant une remise sous coque (voir conditions tarifaires). La monnaie obtiendra automatiquement la nouvelle technologie NFC, permettant la vérification des certificats par un simple contact avec votre téléphone.

Les modifications auxquelles vous pouvez vous attendre concernent généralement :

- la distinction de nouvelles variétés ou ateliers,
- l'ajout d'une ou plusieurs références bibliographiques,
- l'attribution du type de frappe (MS : mint state, SP : specimen, PL : proof like, PR : proof).



*1/4 Franc 1842/1 A, variété inédite authentifiée par PCGS*

Il existe également depuis peu l'attribut MSPL (proof like) pour les monnaies courantes, qui est utilisé pour qualifier les pièces qui sont beaucoup plus brillantes que d'habitude, du fait qu'elles proviennent d'une première frappe, ou issues de coins neufs. Cet attribut apporte une réelle mise en valeur, très appréciée des collectionneurs.



*5 Francs 1847 A, frappe de circulation d'aspect flan bruni (PL)*

Laurent BONNEAU  
PCGS Paris

Il y a en numismatique un choix énorme quant au domaine de collection et, dans la majorité des cas, c'est le hasard qui fait les choses. Une vieille boîte oubliée avec des pièces, un catalogue de numismatique qui traîne parmi de vieux papiers, un cadeau... et c'est le déclic qui peut-être vous suivra tout le long de votre vie. Cependant il est bon de prendre à un certain moment un peu de recul lorsque l'on commence à dépenser dans sa nouvelle passion.

Pourquoi choisir un ou quelques domaines et ne pas faire par exemple toutes les monnaies à partir de 1900 ? En réalité, c'est ce que faisaient auparavant les numismates, raison pour laquelle dans les collections anciennes, on trouve de tout et dans toutes les qualités. On collectionnait les monnaies françaises dans un sens large. Avec le temps, la façon de collectionner a changé et les collectionneurs se sont spécialisés dans une ou plusieurs séries en particulier dans un but de cohérence et d'harmonie. Le fait de limiter l'étendue de la collection permet à partir de recherches d'identifier les monnaies rares, les qualités difficiles à trouver, déterminer la cohérence des cotes... chose que l'on ne peut pas faire si le domaine de collection est trop vaste !

La toute première chose à faire et d'acheter un catalogue de cotation. Si vous désirez collectionner les monnaies anglaises, ce sera le SPINK et pour les monnaies françaises ce sera le Franc ou le Gadoury, ces deux catalogues sont excellents. Maintenant que vous avez le catalogue entre les mains, prenez votre temps pour regarder les monnaies qui sont les plus attirantes pour vous, soit à cause du contexte historique, de l'esthétique de la pièce, du personnage, de l'époque, des souvenirs...

Dès le départ, vous serez probablement confronté aux choix du métal, or, argent, bronze, sachant que les cotes changent radicalement dès lors que l'on passe de l'un à l'autre. Intervient également la taille de la monnaie, et certains collectionneurs préfèrent les « grosses » monnaies que l'on apprécie mieux et, finalement, le paramètre qui est le plus important de tous, la QUALITÉ. Vous allez observer très rapidement que pour une même pièce de la même année, atelier et valeur faciale, il existe plusieurs cotes selon la qualité de celle-ci. La cote est tout simplement une « estimation » du prix que vous devrez payer lors de l'acquisition d'une monnaie dans un état de conservation précis.

Personnellement, je conseille d'acheter de préférence de très belles pièces, mais étant donné qu'il est très difficile de trouver des monnaies splendides ou neuves (FDC) pour les monnaies antérieures à 1900, à quelques exceptions près, je recommanderai de privilégier de préférence les états de conservation suivants selon l'époque :

- À partir de 1800 et avant 1900 minimum beau SUP.
- Après 1900 au minimum SUP+ et de préférence splendide ou FDC.

Pourquoi le choix de ces états de conservation ? Et bien pour la simple raison que les monnaies conservent mieux leur valeur marchande avec le temps. Une collection avec de très belles monnaies trouvera très facilement preneur. Par contre, une collection qui ne contient que des monnaies de qualité

moyenne sera très difficile à vendre. Je ne dénigre pas les monnaies dont l'état de conservation est en dessous, mais il faut tout simplement être conscient du fait que plus les monnaies sont de qualité, plus facile sera la revente. Ce n'est pas moi qui l'affirme, c'est la réalité du marché. C'est à vous de faire le choix entre qualité ou quantité, à la place de 3, 4, voire 5 monnaies, vous en aurez une seule, mais c'est un plaisir à contempler qui n'a pas de prix !



Voici un exemple pour illustrer ce que je viens de présenter. Supposons que vous trouvez les monnaies à l'effigie de Napoléon III à la tête laurée très intéressantes et que pour vous l'or est hors de portée. Vous allez donc vous rabattre sur les monnaies en argent ou en bronze. Vous avez donc le choix pour les monnaies en argent entre les 5, 2 et 1 francs, 50 et 20 centimes. À vos yeux les 50 et 20 centimes sont inintéressantes car trop petites. Vous avez donc le choix entre les 5, 2 et 1 francs. Pour les monnaies de 5 francs, il faut compter aux alentours de 2 000€ pour une belle pièce des années rares, qui sont finalement assez nombreuses. La série des 5 francs est finalement trop chère et il ne vous reste comme choix que les monnaies de 2 francs ou 1 franc.

Personnellement je préfère collectionner des 2 francs en SPL et FDC que des 5 francs en SUP, et cela pour plusieurs raisons :

- Les cotes des 2 francs en SPL et FDC sont très inférieures à celles des 5 francs en SUP.
- Les exemplaires des 2 francs dans des qualités élevées ne sont pas faciles à trouver, d'où une certaine recherche.
- La différence sur les côtes vous permet d'avoir un autre domaine de collection.

Bien évidemment, cela reste un choix personnel.

En consultant les catalogues, vous avez également constaté que plus on recule dans le temps, et plus les cotes sont élevées ce qui est tout à fait logique. Si vous trouvez une pièce de 5 francs au type Union et Force qui date de la Révolution et qui est « neuve », cela tient du « miracle ». Or étant donné que les exemplaires de ce type sont très rares dans cette qualité, ces monnaies s'arrachent à prix d'or car elles se comptent sur les doigts d'une main. Si vous observez les cotes de cette série dans les catalogues, vous pouvez constater qu'il n'y a pas de cotes dans la colonne FDC pour la simple raison que ces monnaies sont rarissimes dans cet état de conservation.



## LE CHOIX D'UN DOMAINE DE COLLECTION

N'essayez pas de collectionner un domaine qui est hors de vos moyens financiers car vous n'y arriverez pas à moins d'acheter des monnaies qui ne sont pas de belle qualité. Ce serait une erreur à ne pas commettre et une frustration !

Pour les monnaies après 1960, il faut savoir qu'il y a beaucoup de stock et que par conséquent les cotes vont difficilement évoluer.

De nombreuses personnes collectionnent les monnaies en euros, et étant donné que tous les pays de la zone euro frappent des monnaies en euros et aussi des commémoratives, c'est à mon avis une histoire sans fin et il faut être vigilant.

Ne vous laissez pas impressionner uniquement par la beauté des monnaies récentes. Personnellement, je privilégie les monnaies chargées d'histoire, c'est-à-dire celles frappées pour la mise en circulation et qui marquent une époque.

Je comprends parfaitement les collections qui se focalisent sur une série en particulier (car il y a de la recherche dans les variétés, les ateliers...), mais celles-ci correspondent par exemple à des monnaies de l'époque révolutionnaire ou de Napoléon I<sup>er</sup>. Par contre je déconseille de collectionner uniquement les 5 francs de Louis Philippe de tous les ateliers !

Pour les personnes qui ont un petit budget, il ne faut pas désespérer, ce n'est pas parce que l'on n'est pas riche que l'on ne peut pas se faire plaisir. Vous avez le choix d'acheter des lots à des prix intéressants qui vont prendre peu de valeur avec le temps, mais cela n'est pas l'objectif. Par contre, cela vous permettra de collectionner à moindre frais. Vous pouvez également regarder parmi les frappes récentes à partir de 1920, celles qui s'adaptent à votre budget.

Le domaine des monnaies royales est à mon avis un des plus intéressants de la numismatique française, que ce soit les monnaies en or ou en argent. Mais l'effort financier est important ; ce n'était pas un choix possible dans mon cas, je l'ai compris très tôt et j'ai donc recherché un domaine qui m'était accessible !

Plus d'une fois j'ai entendu : si on collectionne les monnaies, ce n'est pas pour gagner de l'argent. Adage que je partage, MAIS ce n'est pas non plus une raison pour en perdre !

Dès que vous sortez une voiture neuve du concessionnaire, vous savez que vous perdez de l'argent, c'est une certitude et vous en êtes conscient. Par contre, quand vous avez passé 10 ou 20 ans à collectionner les monnaies et qu'au moment de la revente vous réalisez que vous allez perdre de l'argent, c'est une grosse déception car vous ne vous y attendiez pas.

C'est pour cette raison que si j'ai un seul conseil à donner c'est n'achetez que du beau : Une fois le prix oublié, la qualité reste !

Finalement, avant de vous lancer dans un domaine, vous avez toujours la possibilité de voir des monnaies en allant sur le site de CGB, où vous pourrez voir et comparer la même pièce dans différentes qualités dans la partie archive et boutique du site. Cela ne remplace pas le fait de voir une monnaie en direct, mais c'est toujours mieux que rien et surtout c'est très illustratif.

D'autre part, je tiens à signaler que la partie archive du site de la CGB est très intéressante car vous trouvez toutes les monnaies vendues par la société avec leur prix sur les 20 dernières années. Vous pouvez à partir de ces informations vérifier la pertinence des cotes ainsi que l'évolution, et tout cela selon la qualité de la pièce, ce qui est très important.

Les choses évoluent avec le temps et la numismatique n'est pas exemptée de ces changements ; dans les années 90, 80 et antérieures, la qualité n'était pas primordiale, la rareté oui, alors que de nos jours c'est le contraire. Il y a des monnaies principalement royales qui sont extrêmement rares, mais n'étant pas vraiment belles, ce qui est normal en vue de leur « âge », ces monnaies trouvent difficilement preneur ou à défaut à un prix souvent très inférieur à celui d'achat. Ceci étant dit, cela ne vous empêche pas d'acheter une royale rarissime dans un état moyen. Mais le prix doit être en accord avec la qualité et pas uniquement la rareté.

Il faut toujours avoir en tête que pour bâtir une collection, il faut du temps à moins que les monnaies soient récentes. Ce n'est pas du jour au lendemain que vous allez trouver tous les exemplaires d'une série, surtout dans des hautes qualités et en particulier pour les frappes antérieures à 1900. Par conséquent, il faut être parfois très patient. Ce n'est pas un problème d'argent, mais cela est dû au nombre limité d'exemplaires qui apparaissent sporadiquement sur le marché numismatique. Par conséquent, vos dépenses numismatiques seront étalées dans le temps ! Personnellement il m'arrive d'acheter seulement une ou deux monnaies sur une année dans un domaine particulier et parfois même aucune, car je ne trouve pas de monnaies dans la qualité que je recherche, mais cela ne me fruste pas pour autant, car il m'arrive aussi d'avoir trop de choix mais malheureusement mes finances ne peuvent pas suivre à ce moment et finalement cela fait partie des joies et des déceptions de tout collectionneur !

Pour résumer un peu ce que je viens de présenter, il est préférable de collectionner quelques séries (en se limitant) et d'acquiescer de préférence de très beaux exemplaires. Une belle série par exemple de Semeuse, Lavrillier ou Cérès trouvera toujours preneur si la qualité est présente et cela intéressera autant d'autres numismates qu'un professionnel. Par contre, si votre collection est composée de nombreuses monnaies mais très peu de qualité, le professionnel sera votre seule possibilité et encore, il faudra le chercher !

Étant donné que la qualité est LE PARAMÈTRE le plus important avec la RARETÉ, il faut savoir quant à la qualité que d'une part il y a une partie subjective de la part du vendeur et d'autre part, que faire la différence selon les états n'est pas tâche facile étant donné qu'en plus les monnaies peuvent être nettoyées, altérées, etc. Je vous recommande vivement afin d'en savoir plus sur la qualité de lire mes articles précédents dans le BN sur le grading qui vous seront je le pense d'utilité.

Comme toute discipline, le « savoir » est fondamental et il faut prendre du temps pour acquiescer les compétences nécessaires, raison pour laquelle je recommande de lire, de s'informer, de regarder.

Yves BLOT

## AU TYPE SEMEUSE DE 1898 A 1920

**99%** des numismates ont eu entre leurs mains à un moment ou à un autre une monnaie au type Semeuse, très probablement une 5 francs des années 60 ou une en nickel des années 70 ou postérieures, car cette monnaie de 5 francs a été frappée à un peu plus de 650 millions d'exemplaires, ce qui en fait une monnaie extrêmement courante !

Ce qu'il faut savoir est que l'apparition de la Semeuse sur les monnaies françaises existe depuis plus d'un siècle, peu avant le début du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, entre 1898 et 1920, de nouvelles séries de monnaies en argent d'un franc et de 2 francs sont émises avec à l'avert le motif d'une Semeuse. Au revers, la couronne de chêne disparaît pour faire place à une branche d'olivier, cette gravure est l'œuvre de Louis-Oscar Roty.

Le motif choisi pour ce nouveau type est beaucoup moins élaboré que ceux des monnayages précédents, la splendide tête de Cérès du graveur Oudiné qui à notre avis est une des plus belle gravure de monnaie française et le magnifique type de Napoléon III à la tête laurée d'Albert-Désiré Barre qui est un chef d'œuvre d'art.

Ce type à la Semeuse réapparaît postérieurement pour les valeurs de un, deux et cinq francs, par exemple, dans le cas de la monnaie de un franc, elle est frappée pratiquement à 2 000 millions d'exemplaires entre 1960 et 2001. Personnellement je ne comprends pas pourquoi le même type a été frappé pendant plus de 40 ans, alors qu'il y avait en France de très bons graveurs qui auraient pu montrer leurs talents à travers d'autres motifs. La figure semeuse continue d'ailleurs à apparaître dans la série Euro pour les valeurs de 10, 20 et 50 centimes.

Selon les historiens, ce type a été choisi par les républicains, afin de rallier les paysans qui étaient conservateurs et donc monarchistes ou bonapartistes, car à l'époque la classe ouvrière n'avait pas un poids politique aussi important. Le motif choisi est une paysanne qui fait un mouvement pour répandre la semence, d'où le nom « donné » à cette monnaie, de « la Semeuse ».

Toutes les années entre 1898 et 1920 sont frappées à l'atelier de Paris et pour la seule année 1914, elle est aussi frappée à Castelsarrasin. La Première Guerre mondiale débute vers la fin juillet 1914 et très rapidement les Allemands font une percée en direction de Paris en août. L'Administration des monnaies décida alors de transférer partiellement l'atelier de Paris dans le Tarn et Garonne, très proche de Montauban dans la petite ville de Castelsarrasin au sein d'une usine métallurgique. Cet atelier frappa 43 421 monnaies de un franc et 461 647 de 2 francs pendant son activité qui ne dura que quelques mois.

Lors de cette émission, 21 pièces avaient été mises de côté par un haut fonctionnaire des finances et le 14 décembre 1995, lors de leur vente sur offres, les experts M<sup>mc</sup> Vedrines et M. Poindessault proposèrent 20 de ces pièces, toute en état splendide (lots 458 à 477).

Lors d'un évènement dramatique, tel que la Première Guerre mondiale, les personnes ont le réflexe de thésauriser les métaux précieux, c'est-à-dire les monnaies en or et en argent. En absence de frappe de monnaies de 5 francs depuis 1878, il ne restait dans le cas des pièces en argent que celles de 2 francs, 1 franc et 50 centimes. En regardant dans le second tableau ci-dessous, la frappe totale pour chaque année a augmenté très rapidement à partir de 1914, très probablement du fait de la thésaurisation de ces monnaies par les particuliers (le même phénomène s'observe pour les monnaies de 2 francs). Bien évidemment les exemplaires de qualité supérieure sont bien plus abondants à partir de 1914, ce qui est tout à fait logique.

Il est intéressant de remarquer que les monnaies les plus rares du XX<sup>e</sup> siècle sont la 5 francs Lavrillier en nickel et la 20 francs Turin, les deux frappées en 1939, lors du début de la Seconde Guerre mondiale, ce n'est pas un hasard.

Comme à mon habitude, je recherche les exemplaires gradés de qualité, ce qui me permet d'avoir une vision globale et d'en tirer certaines conclusions.

Population NGC/PCGS en qualité supérieure pour toutes les années :

	MS63	MS64	MS65	MS66	MS67	Total MS63/67	Total MS65/67
1898	18	40	27	10	1	96	38
1898 FM	10	9	4			23	4
1899	4	9	5	7	2	27	14
1900	4	6	5	3		18	8
1900 FM	1	5	1			7	1
1901	11	13	8	3		35	11
1902	11	15	10	3		39	13
1903	4	4	3	1		12	4
1904	13	10	10	4		37	14
1905	10	15	9	1		35	10
1906	7	4	4			15	4
1907	7	3	3			13	3
1908	3	11	5	4		23	9
1909	4	25	36	6		71	42
1910	6	16	13	6		41	19
1911	6	18	9			33	9
1912	6	13	16	4		39	20
1913	6	19	14	6	2	47	22
1914	7	23	37	38	2	107	77
1914C	6	35	36	16	1	94	53
1915	11	25	30	18	9	93	57
1916	34	45	72	52	15	218	139
1917	10	39	45	44	6	144	95
1918	15	39	23	15	13	105	51
1919	26	36	90	33	6	191	129
1920	24	67	61	45	13	210	119

## LA MONNAIE DE UN FRANC AU TYPE SEMEUSE DE 1898 A 1920

À partir du tableau antérieur, nous pouvons diviser les années en trois « groupes » en fonction du nombre d'exemplaires gradés :

1- Les années courantes ou très courantes : 1898, 1909, 1914, 1914C, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920.

Pour ces années-là, nous recommandons l'achat d'exemplaires FDC à partir de l'année 1915 et au minimum SPL pour les autres, car on trouve facilement ces monnaies dans ces états-là. Rechercher spécialement les exemplaires avec de superbes patines que l'on trouve parfois.

On peut constater qu'il y a eu thésaurisation de ces pièces à partir de 1914 et il faut savoir que de nombreux exemplaires n'ont pas encore été gradés car ces années sont « bon marché ».

2- Les années pas très courantes : 1899, 1901, 1902, 1904, 1905, 1908, 1910, 1911, 1912, 1913.

Bien que ces années ne se trouvent pas chez tous les professionnels (attention, on parle de monnaies gradées PCGS ou NGC), avec un peu de patience, on arrive à les trouver en SPL ou FDC.

3- Les années rares : 1898FM, 1900, 1900FM, 1903, 1906, 1907.

Selon les chiffres, ces années sont très difficiles à trouver dans des états de conservation supérieurs et, résultat inattendu, les

années 1906 et 1907 sont tout aussi rares que les années 1900 et 1903, alors que les cotes sont très différentes.



Il est toujours intéressant lorsque l'on collectionne une série ou un type en particulier de faire un minimum de recherches afin d'identifier quelles sont les années rares, car souvent on se laisse guider par les cotes des catalogues qui parfois sont assez éloignées de la réalité. En effet, il arrive que les monnaies les plus chères ne soient pas les plus rares, ce qui semble paradoxal, mais l'exemple type est l'année 1914C (frappée à Castelsarrasin) avec une frappe extrêmement faible de 43 421 exemplaires et qui par rapport à la 1906 avec une frappe de 1 908 100 monnaies est plus de dix fois plus courante en FDC. Cette situation n'est pas du tout logique, car la 1914C devrait être très rare, mais elle ne l'est pas, en raison de circonstances très particulières qui ont fait que plusieurs rouleaux sont arrivés intacts de nos jours et les monnaies étaient donc neuves.

Étude des années « rares » :

Taux de survie en qualité splendide et FDC.

	MS63	MS64	MS65	MS66	MS63/67	MS65/67	Frappe	MS65/67 %	MS63/67 %
1900	4	6	5	3	18	8	99097	8,07	18,16
1903	4	4	3	1	12	4	472883	0,85	2,54
1906	7	4	4		15	4	1908100	0,21	0,79
1907	7	3	3		13	3	2562745	0,12	0,51

Note : La colonne MS65/67 et MS63/67 indique le pourcentage pour 100 000 pièces frappées que l'on retrouve dans ces états de conservation.

On constate que paradoxalement il existe des exemplaires MS66 pour les années 1900 et 1903, alors qu'ils sont inexistant pour les années 1906 et 1907, de même pour les pourcentages car les plus faibles correspondent aux années 1906 et 1907. Par exemple pour l'année 1907, le taux de survie en FDC est de 0,12 pour 100 000 pièces. Cela signifie que jusqu'à présent NGC et PCGS ont gradé approximativement une seule pièce en FDC pour un million d'exemplaires frappés.

D'après les archives de CGB que l'on trouve sur leur site, CGB a vendu en l'espace de 15/20 ans, 2 exemplaires MS63 pour l'année 1900, ainsi que pour l'année 1903, 3 exemplaires MS63 pour 1906 et finalement 2 MS63, 2 MS64 et un MS65 pour l'année 1907. Cela démontre bien la rareté de

ces monnaies en qualité supérieure et cela correspond bien aux chiffres du tableau.

Regardons maintenant les cotes pour voir ce qu'il en est. Je vous présente dans le tableau suivant celles-ci selon les catalogues le Franc et le Gadoury :

	Cote le Franc et le Gadoury 2019			
	MS63		MS65	
	Le Franc	Gadoury	Le Franc	Gadoury
1900	3800	3650	5500	5000
1903	2200	1800	NC	2700
1906	550	475	NC	700
1907	450	400	700	600

## LA MONNAIE DE UN FRANC AU TYPE SEMEUSE DE 1898 A 1920



À première vue, on voit l'énorme différence de cote entre les années 1906/1907 et 1900/1903 qui en réalité n'a aucune raison d'être. La réalité est que les frappes des années 1906 et 1907 ont été bien plus importantes que pour les deux autres années, MAIS le fait est qu'en très haute qualité, ces deux monnaies sont INTROUVABLES et cela est indéniable. Les catalogues de cotation ont probablement tenu compte du chiffre de frappe qui est élevé, ainsi que de l'abondance de ces années en qualité moyenne, ce qui est exact, car ces monnaies ne sont pas rares dans ces qualités, mais ce n'est pas le cas pour les très belles monnaies. Comparativement la 1914C connue à 53 exemplaires FDC a une cote de 1700€ pour cette qualité, ce qui est complètement illogique. L'explication est simple : récemment un ou plusieurs rouleaux intacts ont fait surface !



### CONCLUSION

Il peut y avoir au maximum trois collections avec uniquement des exemplaires FDC, pour une série qui a été frappée à environ 430 millions d'exemplaires ; un chiffre vraiment insignifiant.

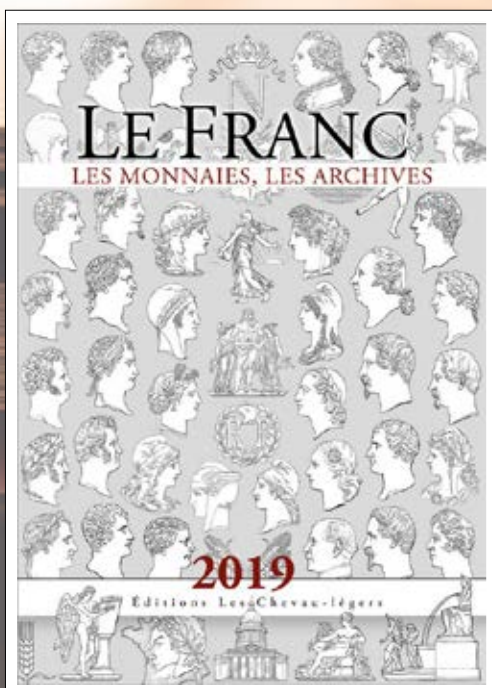
Pour les numismates intéressées par cette série, les années clés sont 1900, 1903, 1906 et 1907. J'estime que pour trouver ces années-là en FDC avec les moyens financiers correspondants, il faut patienter 4 ou 5 ans avec de la chance et en cherchant (cela fait partie de la « vie » d'un collectionneur), MAIS le jour où vous y arrivez, ce n'est que du bonheur !

Pour les hauts états de conservation, il n'y a pas de doute, les années 1906 et 1907 sont sous-cotées dans les catalogues, mais tant que les cotes ne changeront pas, cela passera inaperçu pour la majorité des collectionneurs, et ceux qui auront eu la chance volontaire ou involontaire d'acheter avec les cotes actuelles ces années dans de très belles qualités auront fait une très belle acquisition.



Les collectionneurs sont disposés à payer plus cher pour de la vraie qualité et ils ont tendance à délaisser les monnaies de moindre qualité ; ils ont tout à fait raison car une monnaie de qualité conserve mieux sa valeur !

*Yves BLOT*



**Le Franc  
les monnaies, les archives**

réf. LF2019

**59 €**

## JETONS ARGENT

DES ÉTATS DE CAMBRAI  
SÉRIE « DVLCIVS VIVIMVS »

Dans le *Bulletin Numismatique* n° 167 de septembre 2017, je décrivais un des jetons d'argent de la rarissime série des « DVLCIVS VIVIMVS » des États de Cambrai frappés sous Louis XIV. À la demande de plusieurs collectionneurs et considérant que l'information doit être partagée, je suis aujourd'hui en mesure de présenter les cinq jetons de cette série que j'ai pu retrouver, ne sachant d'ailleurs pas s'il y en eut d'autres frappés sous le règne du Roi-Soleil (1643 - 1715). Le revers, commun à ces cinq jetons, présente la particularité d'être daté en chronogramme. En effet, en additionnant tous les chiffres romains de la légende, on obtient 1678, le S étant bien sûr exclu (il est d'ailleurs gravé plus petit). Il est donc évident qu'au moins quatre de ces jetons sont postérieurs à 1678. J'ai estimé les dates de frappe en me référant à la datation des bustes du Guéant-Prieur quand cela a été possible. Voici donc ces pièces rarissimes :



Ⓟ agrandissement +40%

**Avers :** LVDOVICVS . - MAGNVS . REX signé M

**Revers :** DVLCIVS . . VIVIMVS / . LES . ESTATS . DE . . CAMBRAI .

Non daté, 1686 (Louis XIV, buste GP 375 A) Argent 28 mm 5.57 g TTB+.



Ⓟ agrandissement +40%

**Avers :** LVDOVICVS . - MAGNVS . REX . signé R

**Revers :** DVLCIVS . . VIVIMVS / . LES . ESTATS . DE . . CAMBRAI .

Non daté, 1697 (Louis XIV, buste GP manque mais proche du 442 A) Axe 12 h Argent 28 mm 5.47 g SUP.



Ⓟ agrandissement +40%

**Avers :** LVDOVICVS . - MAGNVS . REX . non signé

**Revers :** DVLCIVS . . VIVIMVS / . LES . ESTATS . DE . . CAMBRAI .

Non daté, avant 1701 car les U de l'avvers sont aussi en V (Louis XIV, buste GP manque) Argent 27 mm 7.44 g TTB-.



Ⓟ agrandissement +40%

**Avers :** LVDOVICVS . - MAGNVS . REX . signé T . B

**Revers :** DVLCIVS . . VIVIMVS / . LES . ESTATS . DE . . CAMBRAI .

Non daté, 1698 à 1700 (Louis XIV, buste GP manque mais proche du 458 B) Argent 27 mm 7.41 g TTB.



Ⓟ agrandissement +40%

**Avers :** LVDOVICVS . - MAGNVS . REX . signé T . B

**Revers :** DVLCIVS . . VIVIMVS / . LES . ESTATS . DE . . CAMBRAI .

Non daté, 1699 ou 1700 (Louis XIV, buste GP 458 C) Argent 27 mm 7.61 g TTB+.

J'ajoute que le coin de revers fut réutilisé pour la frappe d'un jeton des mêmes Etats de Cambrai vers 1720 (1 seul exemplaire vendu par le CGB), voir [https://www.cgb.fr/nord-de-la-france-noblesse-et-villes-du-etats-de-cambrai-et-du-cambresis-louis-xv-emission-vers-1720-ttb-fjt\\_300600,a.html](https://www.cgb.fr/nord-de-la-france-noblesse-et-villes-du-etats-de-cambrai-et-du-cambresis-louis-xv-emission-vers-1720-ttb-fjt_300600,a.html). Si un lecteur connaît d'autres jetons appartenant à cette série frappée sous Louis XIV, merci pour le renseignement. Idem pour les éventuelles frappes sous Louis XV avec le même coin de revers.

Au plaisir de lire les commentaires de tous et merci au CGB pour cette nouvelle publication.



Jean-Luc BINARD  
jean-luc.binard@orange.fr

## LEYSSARD (1790)



À l'occasion de la Première Fête de la Fédération, une médaille en étain fut réalisée et diffusée en reconnaissance de l'action menée par Jean-Louis Mathieu (1738-1804), curé de Leyssard-en-Bugey, district de Nantua, département de l'Ain, à la tête ou en faveur de la Garde nationale locale.

Il était, depuis 1768, le desservant-bénéficiaire de cette paroisse. Il avait été classiquement formé (études secondaires au Collège Joséphiste de Nantua, études de théologie à la Sorbonne) et intronisé sous l'Ancien Régime (présenté à la cure de Leyssard par l'abbé commendataire de Nantua, confirmé et titularisé par l'archevêque du diocèse de Lyon).

Il était issu d'une famille de notables nantuatiens. Son grand-père paternel, Joachim Mathieu, avait été « notaire royal et procureur à Nantua », son père, François Joseph Mathieu, fut « avocat en parlement, conseiller du roy » ; son grand-père maternel, Joseph Robin, « docteur médecin de Mon[t]pel[ie]r ». Dans la parentèle, de nombreux ecclésiastiques et quelques militaires. Jean-Louis fut l'aîné de neuf enfants (3 garçons et 6 filles).

Il participa, le 24 mars 1789, à Belley, à l'élection du député du clergé du Bugey aux États Généraux. Il adhéra d'abord à la nouvelle société qui se dessinait (1789-1790). L'année 1791 semble ensuite avoir été déterminante pour lui. En mars 1791, dans son *Journal*<sup>1</sup>, il fait état d'une « vraie apathie », dépressive et paralysante. Résultait-elle de ce qu'il vivait ? de ce qu'il apprenait ? Il avait acquis un pavillon de l'ancienne abbaye (bien national). Il semble avoir voulu s'éloigner de sa paroisse et demeurer là. Des peurs, des lassitudes, le poussèrent-elles à quitter sa cure, à rechercher la tranquillité d'une agglomération plus importante, dans une maison isolée qu'il avait achetée récemment et qu'il aimait ? En octobre 1791, il demanda l'autorisation – pour raisons de santé – de passer la période hivernale dans cette propriété. Elle lui fut accordée jusqu'au mois d'avril suivant. Il y prolongea son séjour, jusqu'au moment où la municipalité de Leyssard et le District de Nantua le rappelèrent à ses devoirs.

Parce qu'il était prêtre, et donc évidemment suspect (bien qu'assermenté), il fut incarcéré une première fois, à Nantua, sur ordre du Représentant Gouly, du 9 au 14 janvier 1794 ; puis, pour avoir refusé de se « déprêtriser » et de signer le formulaire imposé par le Représentant Albitte, du 5 février au 20 juillet 1794. Dénoncé au Comité de Surveillance pour des propos contre-révolutionnaires (propos sans doute réels, mais chronologiquement déplacés afin de le soumettre au Tribunal

révolutionnaire), il gagna Paris, par étapes, en vingt jours. Durant son « voyage » (c'est l'expression qu'il employa), Robespierre fut renversé. Il ne fut donc pas jugé, mais connu un nouvel emprisonnement (Port-Libre, 10 août-3 novembre 1794).

J.-L. Mathieu vécut ses dernières années à Nantua et se réjouit, dans son *Journal*, des efforts de Bonaparte, Premier Consul, pour rétablir la paix générale, redresser la situation intérieure, rétablir la confiance des Français<sup>2</sup>. Il mourut dans sa ville natale, le 26 juin 1804, dans sa 65<sup>e</sup> année, entre le sénatus-consulte qui confiait la République à un empereur et le plébiscite qui le ratifia.

« Le [samedi] 5 juin [1790, à la séance du soir], M. Bailly [maire de Paris] présenta à l'Assemblée nationale une *Adresse des citoyens de Paris à tous les Français, au sujet de la célébration de la fête du 14 juillet*. « Dix mois se sont à peine écoulés depuis l'époque mémorable où des murs de la Bastille conquise s'éleva un cri soudain : *Français, nous sommes libres !* Qu'au même jour, un cri plus touchant se fasse entendre : *Français, nous sommes frères !* Oui, nous sommes frères, nous sommes libres, nous avons une patrie [...]. [...] [F]aisons, il en est temps, faisons de ces fédérations [qui s'organisent dans les départements] une confédération générale ! [...] C'est le 14 juillet que nous avons conquis la liberté, ce sera le 14 juillet que nous jurerons de la conserver : qu'au même jour, à la même heure, un cri général, un cri unanime retentisse dans toutes les parties de l'empire : *Vive la Nation, la Loi et le Roi !* » Le Comité de Constitution fut chargé d'étudier la mise en œuvre de cette proposition<sup>3</sup>.

Une médaille fut donc émise, cette année-là, en reconnaissance de l'action civique de Jean-Louis Mathieu. Elle ne semble pas avoir eu d'équivalent ailleurs. Première particularité : elle désignait le curé de Leyssard comme *commandant de la Garde nationale*. Sans doute son action avait-elle été importante, décisive pour se voir ainsi honorée ? Avait-il œuvré au recrutement et à l'organisation de la Garde ? Avait-il assuré son équipement ?

Aucun document ne permet non plus de préciser l'identité et les motivations de ceux qui prirent cette initiative. L'inscription *Par l'Amitié* laisse penser que les commanditaires furent des personnes géographiquement et/ou fraternellement proches : les autorités essartiennes peut-être, les membres mêmes de la Garde nationale locale sans doute, en remerciement de l'investissement personnel de leur chef et curé<sup>4</sup>.

2 Christian Bryon, *Donc je suis revenu, Vie et tribulations de Jean-Louis Mathieu (1738-1804), curé de Leyssard (1768-1793), paroisse du Haut-Bugey*, Préface de Jean Tulard, membre de l'Institut, Bourg-en-Bresse, Patrimoine des Pays de l'Ain, 2020, 600 pages.

3 Cité par Dom H[enri] Leclercq, *La Fédération (Janvier-juillet 1790)*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1929, pp. 294-295.

4 • Le 25 mai 1790, J.-L. Mathieu avait célébré le mariage de Paul Richard, de Leyssard, « sergent de compagnie dans la milice garde-nationale de cette paroisse », avec Marie Françoise Gonnessiat « tailleuse d'habit demeurante à Solomiat ». Les témoins étaient : André Cochet, « capitaine commandant de la ditte milice » ; Valentin Geoffroy, Célestin Rimas, Armand Soudan, Pierre Joseph Colletaz, « fusilliers ». [Archives municipales, Leyssard.]

• Le procès-verbal de la réunion du 24 juin 1790 – où furent désignés 6 membres sur les 100 de la Garde de Leyssard devant se rendre à Nantua pour l'élection de la délégation du District à la cérémonie parisienne – cite trois officiers : « Dubreuil, premier capitaine, André [Cochet], capitaine commandant, Pernod, capitaine en second ». L'entraînement et la discipline relevaient certainement de ces derniers et d'abord du capitaine commandant.

1 Jean-Louis Mathieu, *Journal (1768-1804)*, Préface de Paul Cattin, ancien directeur des Archives de l'Ain, introduction, notes et études de Christian Bryon, Bourg-en-Bresse, Patrimoine des Pays de l'Ain, 2019, 272 pages.

## UNE MÉDAILLE PATRIOTIQUE LEYSARD (1790)

L'atelier où elle fut conçue, l'importance de son tirage demeurent également inconnus. Et que voulut traduire l'œuvre ? La composition complexe de cette pièce naquit-elle librement de la pensée créatrice d'un artiste ou reposa-t-elle sur les prescriptions qui lui furent transmises ? sur un cahier des charges imposé ?

Michel Hennin (1777-1863) en donna la description et la reproduction (dessin gravé) dans son *Histoire numismatique de la Révolution française, ou Description raisonnée des médailles, monnaies et autres monumen[t]s numismatiques relatifs aux affaires de la France, depuis l'ouverture des États-généraux jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire*, A Paris, Chez J. S. Merlin, 1826, en deux volumes in-quarto<sup>5</sup>.



La médaille est décrite dans le tome I, p. 125, sous le n° 172, et reproduite dans le tome II, planche 20. M. Hennin la désigne sous le nom d'*Autel patriotique de Leysard*. Il fait ainsi, de celui-ci, l'avvers. Au revers, il indique « une figure assise », qu'il ne définit pas. Elle est représentée tête nue sur la gravure, alors qu'elle semble casquée.

Deux exemplaires de la médaille sont conservés aux Archives de l'Ain<sup>6</sup>. Un troisième – en parfait état – a été proposé, sur

Ont également signé : Cochet, lieutenant, Arpin et Bardet, « soldats citoyens de la garde nationale de cette paroisse ». [Archives de l'Ain, 8 L 101.]

5 • Michel Hennin recensa les médailles et les monnaies éditées entre le début des États Généraux (3 mai 1789) et l'établissement du gouvernement consulaire (18 brumaire an VIII / 9 novembre 1799). (Introduction, p. VII.) Il décrit plus de 800 pièces, classées selon l'ordre chronologique. Elles sont reproduites dans les 100 planches environ du second volume. « L'auteur a eu à sa disposition tous les éléments propres à rendre son travail aussi parfait qu'il est possible ; les collections de Paris, celles des villes principales de la France et de l'Étranger, lui ont été communiquées. Il a joint à ces matériaux, des notes, résultats de recherches longues et difficiles, quelque récentes que soient les faits auxquels elles se rattachent. » Au nombre des collections qu'il étudia « celle de M. l'abbé Jean-Baptiste Marduel, vicaire de Saint-Roch, et ci-devant de Saint-Nizier de Lyon, ville où il a recueilli beaucoup de monumen[t]s de cette partie de la France. Ils ont eu [cet abbé et le lieutenant-colonel Maurin] la complaisance de me communiquer celles des médailles de leurs collections qui ne se voient pas ailleurs. » Autre collectionneur : « M. Jacques-Antoine Lambert, de Lyon, amateur de médailles et d'antiquités ; c'est à ce dernier que je dois une partie des renseignements relatifs aux médailles frappées à Lyon. » (P. XIX) Les planches ont été gravées par M. Jacques-Marie Veran. (P. XX) L'exemplaire étudié par M. Hennin a 38 mm de diamètre et est surmonté d'une bélière.

• L'historien E. Dubois évoqua et décrivit rapidement cette médaille. [Bibliothèque Eugène Dubois, *Notes sur Leysard – Histoire (généralités)* (28 pages), sans date (avant 1942), Médiathèque Élisabeth et Roger Vailland, Bourg-en-Bresse, cote 590010 P 210, pp. 14-15.]

6 Un exemplaire biface de la médaille, y a été déposé par Dominique Saint-Pierre, homme politique et historien : « Cette pièce se trouvait dans une collection de pièces et de médailles [...] de mon grand-père, Amand Saint-Pierre (1879-1932), notaire à Belley, mais né et élevé à Nantua (maison du cloître, actuellement maison Blanc). Elle avait probablement été récupérée par ses ancêtres catholards [désignation familière des nantuaux catholiques apparue lors des guerres de religion] (Larochette, Collet, Griot, Gruffas). » [Courriel reçu de D. Saint-Pierre, 3 novembre 2012.]

• En janvier 2014, un exemplaire monoface (l'autel patriotique) est entré dans les collections des Archives de l'Ain, par achat auprès du Centre Numismatique du Palais Royal, Paris (1<sup>er</sup>). C'est peut-être un essai. Les inscriptions y sont particulièrement lisibles, malgré un défaut de moulage. Mais la perfection n'était sans doute pas nécessaire à ce moment de la préparation. Un pa-

son site, par la Société CGB Numismatique (Paris 2<sup>e</sup>)<sup>7</sup>. Ils permettent les observations suivantes :

• À l'avvers : La majesté de la figure assise, la dédicace à J.-L. Mathieu, l'exergue au bas forment indiscutablement l'avvers.

Assise, tournée vers la gauche de cette face, c'est sans doute Athéna-Minerve, avec, sur la droite, au niveau du sol, la chouette, l'animal qui l'accompagne et la caractérise. Athéna, déesse guerrière, incarne la « défense de la cité », et « le courage [...] dirigé par les lumières de l'esprit » : c'est en cela qu'elle est aussi la déesse de la sagesse<sup>8</sup>. Sa main gauche s'appuie sur les armes de France (trois fleurs de lys), auxquelles « tient une branche de laurier » (M. Hennin) ; sa droite serre et lève une couronne de feuilles de laurier ou de chêne (une couronne civique ?).

Les auteurs du *Trésor de Numismatique et de Glyptique*, recueils des médailles de la Révolution française depuis l'ouverture des États-Généraux jusqu'à la proclamation de l'Empire, penchent pour la France. (Notice p. 31 et photographie planche XXVII n° 6.)<sup>9</sup>

Le symbolisme de cette face se prête assurément à plusieurs lectures : l'image est ambivalente, à la fois appel à la mythologie antique par l'armement et la présence d'un animal désignant et idéalité contemporaine comme le suggère le bouclier orné des lys de la monarchie<sup>10</sup>.

Au-dessus de ce personnage, un œil placé dans un triangle de taille réduite, la pointe en bas, évoque l'Être Suprême.

Sous son siège : un compas et une équerre croisés. CGB Numismatique vit là non pas un signe inscrit dans cet espace réduit, mais plutôt le décor de cette assise. Ces deux outils de bâtisseurs semblent être une référence maçonnique. Mais doivent-ils être ainsi interprétés ? L'équerre – élément fixe – évoque la rectitude et l'exactitude ; le compas – élément mobile – manifeste la créativité, l'ouverture, la recherche spirituelle.

La médaille de Leysard participe indiscutablement d'un riche courant esthétique et philosophique. Élisabeth Liris a remarqué que la symbolique révolutionnaire était syncrétique, vivante, évolutive : « grandes sont donc [aujourd'hui] les difficultés de compréhension »<sup>11</sup>. Et Louis Trénard a rapporté : « On ne voit plus [alors] sur les cimaises, sur les ten-

pier manuscrit remplace l'avvers manquant : ce court texte tronqué – peu lisible et incomplet : serait (ligne 1), affaire (ligne 2) – s'achève sur une date (ligne 3), 10 avril 1790. Précisait-il une étape de la réalisation ?

• La société Boule, Paris 9<sup>e</sup>, a vendu, le 16 octobre 2015, un bel exemplaire (n° 715) en étain, avec sa bélière, de même diamètre (38 mm).

7 Selon la fiche technique établie par CGB Numismatique, le poids de cette médaille en étain, avec sa bélière, est de 26,96 g ; son diamètre, de 38,5 mm (43 mm avec sa bélière). Il est précisé qu'elle ne comporte aucun poinçon.

8 Cf. Léger-Félicité Sonthonax, discours prononcé le 19 fructidor an VII (5 septembre 1799), à Paris, en hommage au Général Joubert : « [...] [L]es poètes ont fait de Minerve la déesse de la guerre, comme pour faire sentir combien il est nécessaire que le courage soit dirigé par les lumières de l'esprit. » [Archives de l'Ain, brochure de 26 pages, p. 21, Dossier 2 L 185, sous-dossier Fête en l'honneur du Général Joubert (an 7 – an 8).]

9 A Paris, Au Bureau du Trésor de Numismatique et de Glyptique, Chez Rittner et Goupil Éditeurs, 1836.

10 Michel Vovelle remarque que, dans l'imaginaire révolutionnaire, se côtoient « la liberté, l'égalité, la nature, l'union, d'autres [idéautés] encore, dont la raison seule reçut un culte éphémère. » [Michel Vovelle, *La mort du père : mort du roi et mort de Dieu*, pp. 237-240, in : *L'État de la France pendant la Révolution (1789-1799)*, Paris, Éditions La Découverte, 1988.]

11 Elisabeth Liris : *Le symbolisme révolutionnaire* (pp. 167-170), in : *L'État de la France pendant la Révolution (1789-1799)*, opus cité.

## LEYSSARD (1790)

tures, sur les assiettes décorées, sur les éventails que des héros tirés de Plutarque et de Tite-Live, que des ci-devant déesses renonçant aux noms de Junon, Diane ou Vénus et symbolisant la Raison, la Concorde, la Vigilance. On accumule les triangles, les niveaux, l'œil, signes souvent empruntés à la franc-maçonnerie ; on multiplie les couronnes de chêne et de laurier, les faisceaux, les urnes..., tout un ensemble rappelant les Républiques antiques. »<sup>12</sup>.

Devant et aux pieds de la déesse, à gauche, une clef et un sabre en sautoir. On les retrouve dans certaines armoiries municipales, la première d'or, l'épée d'argent. Ces deux symboles sont ici surdimensionnés : était-ce intentionnel ? Sont-ils en relation avec les missions de la Garde ? Le premier pourrait exprimer la sûreté ; l'arme, le courage, le dévouement et la fidélité.

Autour de cette face, l'inscription : A J. L. MATHIEU, CURE ET COM.<sup>DT</sup> DE LA G.<sup>DE</sup> N.<sup>LE</sup> DE LEYSSARD. En exergue : PAR L'AMITIE.

• Au revers : un autel (de la Patrie ?) est orné de deux chandeliers. Au-dessus de celui-ci, une forme triangulaire – également la pointe vers le bas – est fixée sur un montant vertical. Ce dernier semble coiffé d'un bonnet phrygien, ou surmonté d'un bouquet de fleurs. Hennin y vit la stylisation d'un arbre de la liberté. Le sommet du crucifix, placé sur l'autel, coïncide exactement avec la pointe basse du triangle-divinité : n'est-ce qu'un hasard ? Dans le cas contraire, qu'elle pouvait être la signification de ce rapprochement ?

On lit au-dessus du triangle : CHARITE-LIBERTE. Au-dessous, sur ce montant supérieur horizontal : EGALITE. Sous le montant gauche, la base des lettres contre celui-ci : LA FRANCE ; sur le droit, selon la même disposition : 3.NE-FONT.1 [trois ne font qu'un]. Était-ce là un rappel des trois références du serment civique : la Nation, le Roi, la Loi ? Était-ce une allusion à la réunion des trois ordres au sein d'une même Assemblée nationale à l'occasion d'une fête d'union nationale ?

Sur l'autel, et très clairement sur l'exemplaire monoface acquis en janvier 2014 par les Archives de l'Ain, se distinguent les trois lettres, **SHI**, habituellement disposées dans un ordre inverse : *Iesus Hominum Salvator*, Jésus sauveur des hommes. Cette disposition induisait-elle un autre sens ?

Autour de cette face, l'inscription : AUTEL PATRIOTIQUE DE LEYSSARD. LE 14 JUILLET. En exergue : 1790. Si l'avert est dédié à un homme, le revers fait allusion au grand événement national de l'année : cette Fête de la Fédération organisée à Paris avec des délégations de tous les départements ; accompagnée, aux douze coups de midi, de cérémonies civiques dans toutes les villes et villages ; manifestation de la fraternité du peuple français et de son unité avec son Assemblée et avec son roi.

M. Hennin ne prêta nul intérêt à cette iconographie : « Cette médaille, dont les légendes font connaître l'objet, ne demande aucune explication. »

12 • L. Trénard, *Imagerie révolutionnaire et contre-révolution à Lyon*, in : Les images de la Révolution, Colloque de la Sorbonne des 25-27 octobre 1985, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, pp. 97-107.

• Louis Trénard commente encore : « L'équerre [symbolise] la rectitude et la droiture d'esprit, le compas suggère le mouvement ; il dessine le cercle qui n'a ni commencement, ni fin. » [in : *La Révolution Française dans la région Rhône-Alpes*, Éditions Perrin, 1992, pp. 484-485.]

Otto Karmin, par contre, l'étudia avec soin dans *L'influence du symbolisme maçonnique sur le symbolisme révolutionnaire* (1910)<sup>13</sup>. Il s'interrogea : « Les attributs maçonniques abondent sur cette pièce. » « [...] [Q]ue signifient les deux triangles renversés [...] ? Nous ne savons y répondre. » Ne conviendrait-il pas d'y voir possiblement un simple choix esthétique : ces triangles s'intègrent parfaitement dans le cercle de la médaille et se prêtent mieux aux multiples inscriptions du revers.

Aucune interprétation certaine ne ressort des analyses citées. Alors, la profusion symbolique de l'ensemble n'est-elle pas plus intéressante que le décryptage de chaque détail ? Cette accumulation atteste le grand bouillonnement des idées et des références en ce moment de notre histoire. Il faut y voir la tentative de tout rapprocher, de tout harmoniser : philosophie des lumières, religion chrétienne, traditions de la franc-maçonnerie, nouvel esprit civique.

Joseph Antoine Couchoux (ou Couchoud), prêtre Joséphiste, enseignant au Collège de Nantua, fut accusé, avec d'autres collègues du même établissement, « de s'être montrés partisans de la tyrannie, du fédéralisme et ennemis de la liberté ».

Le 18 germinal (7 avril 1794), quatre commissaires, nommés par le Comité de Surveillance, vinrent l'interroger en sa cellule de la prison de Nantua. Il leur déclara « être âgé de trente huit ans, avoir rempli les fonctions d'instituteur depuis environ vingt deux ans, tant à Lou[h]an[s] qu'à Grenoble, Belley, [...] Nantua, [...] dernier lieu où il a professé, où il est depuis trois ans. » On le questionna sur différents propos qu'il aurait tenus : il les nia tous.

On lui parla des exemplaires d'une médaille, retrouvés lors de la perquisition effectuée le 15 germinal : « [N] avait[-il] pas chez lui deux médailles en étain, dont une fasse représentait Minerve tenant d'une main une couronne de chêne et de l'autre main un égide orné de trois fleurs de lys, avec l'inscription autour : A J.L. mathieu, Curé, Commandant de la Garde nationale de Leyssard ? [...] [A] quel usage, il concevait ces médailles ? » A répondu qu'il connaissait bien ces médailles, qu'il en avait eu[es], [...] qu'il ne se rappelait pas de les avoir encore, [...] qu'il n'en voulait faire aucun usage. » Réponse évasive et habile, tout risquant d'être retenu contre lui. « Et plus n'a été interrogé. Lecture à lui faite [de sa déposition], a dit que ses réponses contiennent vérité et a signé avec nous. »<sup>14</sup>.

Joseph Antoine Couchoux, Benoît et François Bertrand, Joseph Marie Rigollet, enseignants, échappèrent au Tribunal révolutionnaire, dont ils avaient été initialement menacés. Mais ils restèrent longtemps emprisonnés. Ils ne furent libérés qu'ensuite d'un arrêté du Représentant en mission Boisset, le 22 brumaire an III (12 novembre 1794).

Christian BRYON

13 Extrait de *la Revue Historique de la Révolution Française*, avril-juin 1910, pp. 176-189, Le Puy, Imprimerie Peyriller, Rouchon & Gamon, 1910, p. 12. O. Karmin signale, entre autres, le « renversement du monogramme du Christ [SHI au lieu de IHS] ». [S'il s'agissait, comme pour les gravures, d'une inversion de l'image, le S ne serait pas dans ce sens.]

14 Archives de l'Ain, 14 L 63, Comité de Surveillance de Nantua, sous-dossier Rigollet / Couchoud.



## SPECIMENS BANQUE DE FRANCE... QUE D'O ! QUE D'O !

**L**es responsables de la numérotation des billets de la Banque de France sont... facétieux. Sur les spécimens, s'alternent étrangement les O (la lettre) et les 0 (le zéro). Tant dans les dates que les alphabets, cette différence est souvent difficile à vérifier et les possibilités sont nombreuses. Si l'on y ajoute les variantes de jours, de mois et de numéros d'alphabets cela relève du casse-tête, mais tout ceci répond forcément à une logique ?

Tentons d'y voir plus clair !

Sur la plupart des spécimens, la date est de type : jour / mois /

année, entourée ou non d'une lettre ou de deux. La numérotation est généralement O ou 0 suivi du nombre de 0 correspondant au nombre de billets par lettre d'émission. Mais le jour ou le mois peuvent contenir deux chiffres, la date entourée de lettres ou de 0, avec points, tirets, doubles tirets...

Nous ne prenons en compte que les spécimens complets (pas les épreuves), avec numérotation, signatures et filigrane, sans tenir compte de l'emplacement de la perforation ou des surcharges numérotées, pour en rester strictement à l'impression du billet. Quelles sont les possibilités ?

TYPE	DATE	ALPHABET	COMMENTAIRE
F02	A.32 février 06.A	<b>O.0000</b>	
	A.10 février 13.A.	<b>0.0000</b>	Connu aussi avec la lettre B entourant la date
F03	O.0=0=0000.O.	<b>O.0000</b>	Le O entourant la date est plus différencié que celui de l'alphabet (image F.03)
	F.92=1=1921.F.	<b>0.0000</b>	
	A.1=7=1926.A.	<b>O.00000</b>	
F04	00.0=0=0000.00.	<b>O.00000</b>	
F05	0.00=00=0000.0.	<b>0.000</b>	
F06	B.0=2=1921.B.	<b>0.0000</b>	Avec point après le B
	F0=2=1921.F	<b>0.0000</b>	Sans point après le F
	A.1=7=1926.A.	<b>O.00000</b>	
F08	0.0=0=0000.0.	<b>0.0</b>	
	O.00=0=0000.O.	<b>O.0</b>	
F09	A.15 juin 1904.A.	<b>0.000</b>	
F10	D.12 Septembre 1905.D.	<b>O.000</b>	
F11	H.0=0=0000.H.	<b>O.00</b>	
	A.12=12=1925.A.	<b>O.0000</b>	
F12	00.0=00=0000.	<b>0.000</b>	
F13	0.00=0=0000.0.	<b>0.00</b>	
	O.00=00=0000.O.	<b>O.000</b>	signatures de 1948
F14	0-0-0000	<b>O.0000</b>	Tous les spécimens connus sont de 1920 avec signatures Aupetit, Laferrière
	00=0=0000	<b>O.0000</b>	
F15	A.32-13-1927.A.	<b>O.000</b>	
F17	00.00-00-0000.00.	<b>0.000</b>	
F19	0.00-0-0000.0.	<b>0.0</b>	
F20	O.00-00-0000.O.	<b>O.000</b>	
F22	A.34=2=1908.A.	<b>O.00</b>	
F23	A.53=13=3191.A.	<b>O.0000</b>	signatures de 1909
	0.00=00=0000.0.	<b>O.0000</b>	signatures de 1920
F24	E.1=7=1926.E.	<b>O.00000</b>	
F26	00.00=0=0000.00.	<b>0.00</b>	
	00.00=0=0000.00.	<b>0.00000</b>	
F27	0.00=00=0000.0.	<b>0.000</b>	
F28	O.00-00-0000.O.	<b>O.000</b>	
	0.00-0-0000.0.	<b>0.00</b>	



F.30	81 Janvier 9211.	<b>O.000</b>	signatures de 1921
	00 Juin 0000.O.	<b>O.0000</b>	signatures de 1933
F.32	00.00-0-0000.00.	<b>0.000</b>	
	OO.0-0-0000.OO.	<b>O.000</b>	
F.34	O.00-00-0000.O.	<b>O.000</b>	
	O.00-0-0000.O.	<b>O.000</b>	
F.35	O.0-0-0000.O.	<b>O.0</b>	
F.36	30 Février 1921.	<b>O.0000</b>	signatures de 1921
	81 Janvier 9211.	<b>O.0000</b>	signatures de 1921
F.37	00 Juillet 0000.A.	<b>O.000</b>	
	62 Juillet 1927.A.	<b>O.000</b>	
	28 Août 1930.S.	<b>O.000</b>	signatures de 1930 (existe aussi avec T après la date, perforé ANNULE)
F.39	0 Juillet 0000.00.	<b>0.00000</b>	
F.40	00.00-00-0000.00.	<b>0.000</b>	
F.41	O.00-0-0000.O.	<b>O.00</b>	
	O.00-0-0000.O.	<b>O.000</b>	
F.42	O.0-0-0000.O.	<b>O.000</b>	
F.43	0=0=1918.	<b>A.1</b>	
F.45	O.00=00=0000.O.	<b>O.00</b>	
F.47	O.0=0=0000.O.	<b>O.000</b>	
F.48	O.00-0-0000.O.	<b>O.000</b>	
F.49	O.00-00-0000.O.	<b>O.000</b>	
F.50	O.00-00-0000.O.	<b>O.0</b>	
F.51	O.00-00-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.52	O.00-00-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.53	O.0-0-0000.O.	<b>O.000</b>	
F.54	O.00-00-0000.O.	<b>O.000</b>	
F.55	O.0-00-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.56	O.00-00-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.57	O.0-0-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.58	O.0-0-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.59	O.0-0-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.60	O.00-00-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.61	O.00-00-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.62	O.0-0-0000.O.	<b>O.0</b>	
F.63	O.00-00-0000.O.	<b>O.0</b>	
	O.0-0-0000.O.	<b>O.00</b>	
F.64	O.0-0-0000.O.	<b>O.0</b>	
F.65	O.0-0-0000.O.	<b>O.0</b>	
	O.00-0-0000.O.	<b>O.000</b>	signatures de 1975
F.66	1980	<b>O.000</b>	
F.66bis	0000	<b>027</b>	existe avec lettres Q, V, W
	0000	<b>028</b>	existe avec lettre B et H
	1991	<b>O.000</b>	signatures de 1991
	0000	<b>O.000</b>	signatures de 1995 mais code pénal du F.66bis

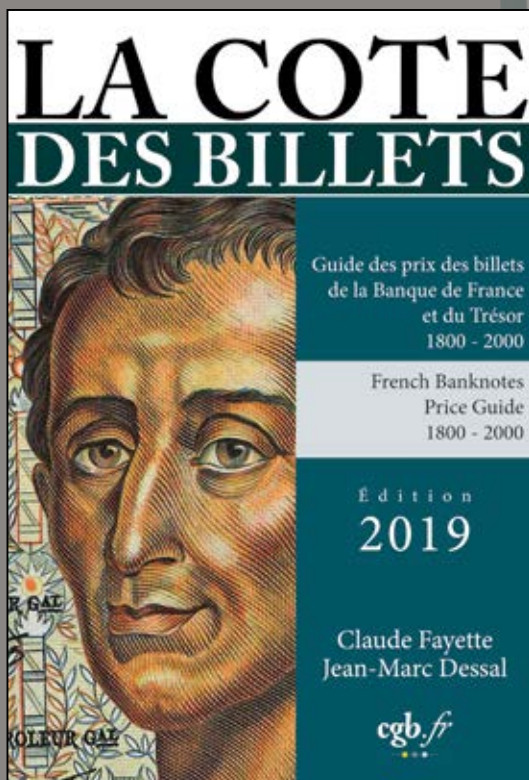
## SPECIMENS BANQUE DE FRANCE... QUE D'O ! QUE D'O !

F.67	1976	<b>O.00</b>	
F.68	1978	<b>O.0</b>	
F.69bis	1991	<b>C.170</b>	numéro 000000 et perforation SPECIMEN
	1991	<b>O.000</b>	
E.70	1981	<b>O.000</b>	
	1988	<b>O.000</b>	signatures de 1988
E.71	O.00-00-0000.O.	<b>O.0</b>	
	O.0-0-0000.O.	<b>O.000</b>	signatures de 1991

Alors, qu'en penser ? Mis à part la dernière gamme, il n'y a pas de régularité parfaitement claire. Même dans la série des surchargés -pourtant émise de concert- on constate des différences dans les dates et les numéros d'alphabets, et pour un billet récent comme le Berlioz, il existe deux spécimens différents et de date et d'alphabets.

Il reste certainement des variantes à repérer... à vos classeurs !

*Jean-Marc DESSAL*



**CLAUDE FAYETTE  
ET JEAN-MARC DESSAL**


**19,90€**  
réf. lc2019

**DISPONIBLE  
DÈS MAINTENANT**




**55**  
**ROME**  
*VENTE À PRIX MARQUÉS*  
*FIXED-PRICE CATALOG*

**MONNAIES ROMAINES DE LA RÉPUBLIQUE À ZÉNON**  
*ROMAN COINS FROM REPUBLIC TO ZENO*



**cgb.fr**  
Numismatique  
Paris

**LIVE AUCTION**  
Mars 2021



*Date de clôture : 9 mars 2021*  
*Closing date: March 9, 2021*

**cgb.fr**  
Numismatique  
Paris

**LIVE AUCTION**  
Avril 2021



*Date de clôture : 6 avril 2021*  
*Closing date: April 6, 2021*

**cgb.fr**  
Numismatique  
Paris